



UNION DES COMOROS

Avril 2023

DEUXIÈME REVUE AU TITRE DU PROGRAMME DE RÉFÉRENCE— COMMUNIQUÉ DE PRESSE; RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR L'UNION DES COMORES; ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE; LETTRE D'INTENTION; ET MEMORANDUM DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Dans le cadre de la deuxième revue au titre du programme de référence, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le **communiqué de presse**.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour information du conseil d'administration, à la suite d'entretiens terminés le 8 décembre 2022 avec les responsables de l'Union des Comores sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 3 avril 2023.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de l'association internationale de développement.
- Lettre d'intention adressée au FMI par les autorités de l'Union des Comores *
- Mémoire de politiques économiques et financières des autorités de l'Union des Comores*

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Le présent document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web: <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington, D.C.



La Direction du FMI Achève la Deuxième Revue du Programme de Référence avec l'Union des Comores

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Les programmes de référence sont des accords informels entre les autorités nationales et les services du FMI pour suivre le programme économique des autorités. En tant que tels, ils n'impliquent pas l'approbation du conseil d'administration du FMI. Les rapports des services du FMI sur les programmes de référence sont transmis au conseil d'administration pour information.

- La direction du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé la deuxième et dernière revue du programme de référence des Comores.
- La mise en œuvre du programme de référence, qui a soutenu le programme de réforme du gouvernement au cours de la période 2021-2022, a été globalement satisfaisante, la plupart des objectifs quantitatifs et des repères structurels ayant été atteints dans les délais.
- L'achèvement du programme de référence a aidé les autorités à établir un bilan de la mise en œuvre des politiques et a ouvert la voie à une discussion sur un accord de financement dans le cadre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC).

Washington, DC - 20 Avril 2023: La direction du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé l'achèvement de la deuxième et dernière revue du programme de référence ^[1].

Les politiques menées dans le cadre du programme de référence, approuvé le 21 juillet 2021, visaient à (i) contenir la pandémie et s'en remettre; et (ii) commencer à mettre en œuvre des réformes pour surmonter la fragilité, stimuler la croissance inclusive et limiter les risques.

La pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine ont sévèrement affecté les Comores, exacerbant des conditions macroéconomiques déjà faibles. Bien qu'ayant bénéficié d'une aide substantielle de la diaspora et des partenaires de développement pendant la pandémie, l'activité économique des Comores a stagné en 2020-2021. La reprise attendue en 2022 a été interrompue par la guerre de la Russie en Ukraine et ses retombées sur les prix mondiaux des produits de base, avec une inflation atteignant des niveaux record à deux chiffres en 2022 et des perspectives budgétaires considérablement dégradées. Les effets des chocs devraient s'atténuer en 2023, avec une croissance attendue à 3 %, bien que les perspectives mondiales restent très incertaines.

Malgré des circonstances difficiles, les autorités ont atteint six des sept objectifs quantitatifs de fin décembre 2021, tandis que les transferts en espèces aux pauvres ont été retardés par des problèmes logistiques liés au COVID-19. Tous les trois repères structurels de fin décembre 2021 ont été atteints et un des trois repères structurels de fin février 2022 a été atteint dans les délais. Les repères relatifs aux modifications de la loi anticorruption de 2008 et à la restructuration de la banque postale SNPSF (Société Nationale des Postes et Services Financiers) n'ont toutefois pas été atteints comme prévu, reflétant en partie la complexité des réformes et les contraintes de capacité. Le projet de loi anti-corruption a depuis été aligné sur

les exigences du programme de référence, et les autorités progressent dans la restructuration de la banque postale SNPSF.

Dans le cadre du programme de référence, les autorités ont augmenté le nombre de contribuables actifs, créé un cadre pour la communication d'informations sur les marchés publics, adopté un plan d'action pour élargir le compte unique du Trésor (CUT) et commandé un audit des arriérés intérieurs. Il sera essentiel que les autorités s'appuient sur ces efforts de réforme pour consolider les acquis.

Les principales priorités des Comores restent l'augmentation des recettes fiscales pour soutenir l'investissement dans le capital humain et physique, la stabilisation du secteur financier pour améliorer l'allocation du crédit et minimiser les risques fiscaux, et le renforcement de la gouvernance pour réduire les vulnérabilités liées à la corruption. Compte tenu du risque élevé de surendettement, les efforts visant à mobiliser des dons et des prêts concessionnels extérieurs pour le financement du développement seront importants pour contenir les risques liés à la viabilité de la dette. L'achèvement du programme de référence a aidé les autorités à établir un bilan de la mise en œuvre des politiques et a ouvert la voie à une discussion sur un accord de financement dans le cadre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC).



UNION DES COMORES

DEUXIÈME REVUE AU TITRE DU PROGRAMME DE RÉFÉRENCE

Le 3 Avril 2023

RÉSUMÉ

Contexte. Les Comores sont un petit État insulaire fragile (population : 850 000 habitants) avec une croissance est faible et sujette aux chocs. Un programme de référence a été mis en place depuis juillet 2021. Les politiques visaient à : i) contenir la pandémie de COVID-19 et s'en remettre ; et ii) commencer à mettre en œuvre des réformes pour surmonter la fragilité, stimuler une croissance inclusive et limiter les risques. La première revue a évalué la mise en œuvre jusqu'à fin septembre 2021 comme étant satisfaisante et a rééchélonné trois repères structurels qui nécessitaient plus de temps de fin décembre 2021 à fin février 2022. Cette deuxième (et dernière) revue a évalué la réalisation des objectifs quantitatifs et des repères structurels de la fin décembre 2021 et de la fin février 2022, ainsi que la mise en œuvre globale des politiques dans le cadre du programme de référence.

Évolution récente et perspectives. Le nombre de cas de COVID-19 recensés est resté relativement faible (8 987 infections et 160 décès à la mi-janvier 2023). Toutefois, les retombées de la guerre en Ukraine ont ralenti la reprise et exacerbé des conditions macroéconomiques déjà faibles. Selon les estimations, la croissance du PIB est passée de 2,1 % en 2021 à 2,4 % en 2022 et devrait rester faible en 2023, à 3 %, tandis que le taux d'inflation moyen devrait progressivement diminuer et s'établir à environ 8,2 % en 2023, après avoir atteint des niveaux record à deux chiffres en 2022. Les entreprises publiques ont subi des pertes considérables en 2022, car l'ajustement des prix administrés à la flambée des cours mondiaux des produits de base a été lent, ce qui s'est traduit par une baisse des recettes budgétaires, une hausse de la dette publique et un creusement des déficits de financement à moyen terme. Les Comores faisaient déjà face à un risque élevé de surendettement et à des écarts de financement élevés en raison de grands projets (notamment un hôpital et un hôtel) financés par des emprunts non concessionnels et de la restructuration de la banque postale publique (SNPSF), qui est insolvable. La récente détérioration de la situation macroéconomique a encore accru les risques liés à la viabilité de la dette. Le volume élevé des envois de fonds et la reprise du tourisme ont permis d'amortir le choc et de maintenir un niveau adéquat de réserves de change.

Mise en œuvre du programme de référence : la plupart des objectifs quantitatifs et des repères structurels ont été atteints.

- Les autorités ont atteint 12 des 14 objectifs quantitatifs et ont largement dépassé l'objectif essentiel relatif aux recettes fiscales. Elles n'ont pas atteint l'objectif concernant le déficit pour la fin septembre 2021 (ajusté pour tenir compte de l'augmentation des recettes) en raison de dépenses plus élevées que prévu, mais elles ont ensuite pris des mesures correctives pour maîtriser les dépenses et ont atteint l'objectif de déficit pour la fin décembre 2021. Elles ont également manqué de peu l'objectif de la fin décembre 2021 concernant les transferts en espèces à destination des populations pauvres, en raison de difficultés logistiques liées à la pandémie de COVID-19, et ont achevé ces transferts en 2022.
- Les autorités ont atteint six des huit repères structurels. Les deux repères pour lesquels des réformes plus globales sont nécessaires, à savoir la restructuration de la SNPSF et la loi de lutte contre la corruption, n'ont pas été atteints dans le délai imparti (avant la fin février 2022), car leur réalisation s'est révélée plus complexe et nécessite plus de temps que prévu. Toutefois, les autorités ont récemment achevé la révision du projet de loi anti-corruption, qui intègre tous les éléments du cadre de référence en matière de lutte contre la corruption, et ont réalisé des progrès notables dans la restructuration de la SNPSF. Elles se sont engagées à avancer sur les éléments restants, notamment dans le cadre d'un engagement de suivi avec le FMI.

Point de vue des services du FMI. Les services du FMI recommandent l'achèvement de la deuxième (et dernière) revue au titre du programme de référence. La mise en œuvre du programme de référence depuis la première revue, ainsi que celle du programme dans son ensemble, a été globalement satisfaisante. Les services du FMI se félicitent en particulier du niveau de recettes plus élevé que prévu et des mesures correctives prises pour atteindre l'objectif de déficit budgétaire de la fin décembre 2021, après que celui de la fin septembre 2021 eut été manqué en raison d'un dépassement des dépenses. Les répercussions de la guerre en Ukraine ont toutefois retardé les gains escomptés sur le plan budgétaire, ce qui met en évidence la nécessité de poursuivre les efforts de rééquilibrage budgétaire. Les services du FMI saluent la volonté des autorités de poursuivre leur collaboration avec les équipes du FMI chargées du pays et de l'assistance technique, à mesure qu'elles continuent d'œuvrer à la réalisation du repère structurel restant et qu'elles entreprennent d'autres réformes structurelles.

Prochain appui au titre d'un programme. Les autorités ont exprimé leur volonté de continuer de bénéficier d'un appui au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Compte tenu des résultats globalement satisfaisants obtenus dans le cadre du programme de référence, les services du FMI appuieront la demande que présenteront les autorités pour conclure un accord au titre de la FEC, à condition que : i) les autorités et les services du FMI conviennent clairement des objectifs et des mesures du programme à appliquer ; et ii) les autorités continuent de mettre en œuvre des mesures saines et prudentes.

**Approuvé par
Costas Christou
(Département
Afrique) et Andrea
Schaechter
(Département de la
Stratégie, des
Politiques et de
l'Évaluation)**

L'équipe était composée de Suchanan Tambunlertchai (Cheffe de Mission), Hans Weisfeld (Ancien Chef de Mission), Gabriel Srouf, Laila Drissi Bourhanbour, Pegdewende Nestor Sawadogo (tous du Département Afrique), David Blache (Département des Marchés Monétaires et de Capitaux) et Ibrahim Ahamada (Économiste Local). Des membres du personnel du Département des Finances Publiques, du Département Juridique et d'AFRITAC Sud ont participé à plusieurs réunions. Yao Mohamed Nouridine Ouattara, Haya Ahmad Mohammad Abu Sharar et Roberta Guarnieri (tous du Département Afrique) ont contribué à l'établissement de ce rapport. Les discussions ont eu lieu entre Mars et Décembre 2022, notamment lors d'une visite à Moroni du 1^{er} au 9 Décembre 2022 à l'occasion de laquelle la mission a rencontré M. Chanfiou, Ministre des Finances, M. Imani, Gouverneur de la Banque Centrale, M. Houmadi, Secrétaire Général du Ministère des Finances, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	1
CONTEXTE	4
ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE	5
PERSPECTIVES ET RISQUES	8
MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	9
DISCUSSIONS POLITIQUES	11
A. Faire face aux chocs récents et renforcer la stabilité macroéconomique	11
B. Mettre en œuvre des réformes structurelles sur le plan budgétaire	13
C. Restructurer la banque postale et stabiliser le secteur financier	14
D. Renforcer la gouvernance et réduire la vulnérabilité à la corruption	16
E. Autres questions	17
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	17
TABLES	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2019	20
2a. Opérations financières consolidées de l'État, 2019–2028 (En millions de francs comoriens)	21
2b. Opérations financières consolidées de l'État, 2019–2028 (En pourcentage du PIB)	22

3. Situation monétaire, 2019–2028 _____	23
4a. Balance des paiements, 2019–2028 (En millions de francs comoriens, sauf indication contraire)	24
4b. Balance des paiements, 2019–2028 (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire) _____	25

APPENDICES

I. Lettre d'Intention _____	29
Pièce Jointe I. Mémoire de Politiques Économiques et	31

ANNEXES

I. Matrice d'évaluation des risques _____	Error! Bookmark not defined.
---	-------------------------------------

CONTEXTE

1. La pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine ont gravement affecté les Comores, exacerbant des conditions macroéconomiques déjà faibles. Le nombre d'infections par la COVID-19 a été relativement faible, avec un nombre cumulé d'infections enregistrées à la mi-janvier 2023 de 8 987 et un nombre de décès de 160 (sur une population d'environ 850 000 personnes). Cependant, les Comores restent vulnérables à de nouvelles infections, car moins de la moitié de la population a été complètement vaccinée, avec le vaccin Sinopharm pour la plupart, alors que les deux tiers de la population étaient visés. Le pays a bénéficié d'une aide considérable de la diaspora et des partenaires pour le développement pendant la pandémie, mais l'activité économique a stagné en 2020-2021. La reprise attendue en 2022 a été interrompue par la guerre que la Russie mène en Ukraine et ses conséquences pour les cours mondiaux des produits de base ; l'inflation ayant atteint un niveau record à deux chiffres en 2022 et les perspectives sur le plan budgétaire se sont considérablement dégradées. Les Comores faisaient déjà face à un fort risque de surendettement, avec des déficits de financement élevés dus à de grands projets (notamment un hôpital et un hôtel) financés par des emprunts non concessionnels et à la restructuration de la SNPSF, la banque postale publique devenue insolvable.

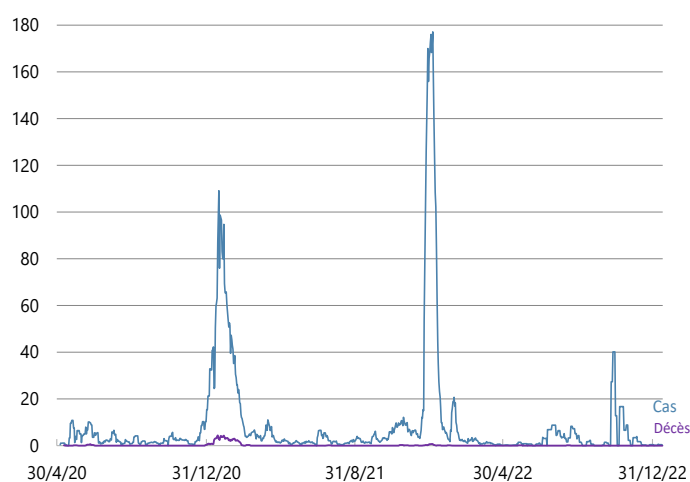
2. Les autorités se sont engagées dans le programme de référence en 2021 pour établir un bilan de la mise en œuvre de la politique économique et ouvrir la voie à un appui au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Le programme de référence a été mis en place entre juillet 2021 et mars 2022 pour faire face aux répercussions de la pandémie et réduire les risques économiques tout en commençant à s'attaquer aux facteurs de fragilité et à stimuler une croissance inclusive. Les entretiens dans le cadre du programme de référence se sont poursuivis au-delà du mois de mars pour donner aux autorités le temps de progresser sur deux repères structurels essentiels.

3. L'engagement en faveur du programme a été fort malgré des retards dans certains domaines.

Bien que le manque de capacités, la rotation fréquente des hauts fonctionnaires et la complexité des réformes prévues aient contribué à retarder l'achèvement

Graphique 1 du texte. Cas confirmés de COVID-19 et décès dus à la maladie, par jour

(moyenne mobile sur 7 jours) Compte tenu du peu d'opérations de dépistage et des difficultés rencontrées dans l'attribution des causes et des décès, il se peut que le nombre de cas et de décès ne soit pas exact.



Sources : Données relatives à la COVID-19 du centre Johns Hopkins CSSE.

du programme de référence, les autorités, sous la conduite du président Assoumani, ont maintenu un engagement fort à l'égard du FMI et à l'égard de la réalisation des objectifs du programme. Les autorités demeurent intéressées par la conclusion d'un futur accord au titre de la FEC. Les services du FMI soutiendront la demande des autorités en ce sens, à condition qu'un programme d'ajustement économique soit clairement défini et que les autorités continuent dans l'intervalle de mettre en œuvre des mesures saines et prudentes.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

4. Les répercussions de la guerre en Ukraine pèsent lourdement sur l'économie, entravant la reprise après la crise de la COVID-19.

- La croissance du PIB devrait passer de 2,1 % en 2021 à seulement 2,4 % en 2022, alors qu'il était prévu qu'elle atteigne 3,8 % avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'activité intérieure avait commencé à se redresser à la fin de l'année 2021, portée par une reprise du tourisme et des activités sociales traditionnelles (les « Grands mariages »), parallèlement à une atténuation de la pandémie et à une levée progressive des mesures de confinement. Toutefois, la reprise a été compromise par le ralentissement à l'échelle mondiale et la flambée des cours des produits de base qui ont accompagné la guerre en Ukraine et qui ont perturbé l'activité économique, notamment en retardant des projets d'investissement public.
- L'inflation en glissement annuel est passée de 7,1 % à la fin de 2021 à un niveau record de 11,4 % à la mi-2022, et devrait atteindre environ 17 % à la fin de 2022. La flambée des prix a incité les autorités à augmenter les prix administrés des produits pétroliers, de l'électricité et du riz ordinaire pour la première fois depuis plusieurs années, de près de 40 % en moyenne, de 50 % puis 20 %, respectivement, en 2022, afin de limiter les pertes des entreprises publiques¹. Dans le même temps, les autorités ont accordé des subventions temporaires et des exonérations fiscales sur certains produits de première nécessité, en particulier le riz ordinaire, afin de limiter la hausse des prix (à 20 % dans le cas du riz).
- Les principales entreprises publiques ont subi d'importantes pertes au début de l'année 2022, avant que les autorités n'augmentent les prix administrés. L'impact le plus important a été ressenti par la compagnie pétrolière SCH, qui était auparavant rentable. L'entreprise ONICOR a également enregistré des pertes considérables au cours de l'année, mais l'évolution plus favorable des prix mondiaux du riz a récemment contribué à stabiliser sa situation. Les entreprises publiques ont largement financé leurs pertes par des prêts garantis par l'État auprès de banques commerciales, ce qui a considérablement accru les risques liés aux passifs éventuels.

5. La Banque centrale des Comores (BCC) a resserré sa politique monétaire. La BCC a relevé le niveau des réserves obligatoires non rémunérées, son principal instrument d'intervention,

¹ En mai 2022, le gouvernement a relevé les prix de l'essence (de 25 %), du gazole (de 44 %) et du pétrole (de 40 %). Entre juin et octobre, le prix du riz ordinaire a été majoré de 20 %.

de 10 % à 12,5 % en janvier 2022 et à 15 % en juillet, son niveau d'avant la pandémie de COVID-19. Les taux d'intérêt de la BCC augmentent également en fonction des taux interbancaires européens auxquels ils sont ancrés, bien que ces taux aient une influence restreinte sur le secteur réel de l'économie. Récemment, la BCC a commencé, avec l'appui des équipes d'assistance technique du FMI, à mettre en œuvre des opérations d'absorption de liquidités qui pourraient contribuer à favoriser le développement du marché interbancaire. Dans l'intervalle, le gouvernement a progressivement mis fin à son programme de garanties de prêts (équivalant à 0,9 % du PIB) aux importateurs, qui avait contribué à augmenter la croissance du crédit en 2021. Si la croissance du crédit semble être restée forte en 2022, c'est principalement en raison de l'augmentation des besoins de financement des importations à la suite de la flambée des prix du pétrole.

6. Les pertes des entreprises publiques ont contribué à la baisse des recettes budgétaires en 2022, annulant les gains réalisés en 2021, mais la diminution des dépenses liées à la COVID-19 a permis de réduire le déficit primaire intérieur.

- Les recettes devraient passer de 10,3 % du PIB en 2021 à 9,6 % en 2022, principalement en raison du manque à gagner lié à l'impôt sur le revenu et aux dividendes des entreprises publiques ainsi que des exonérations fiscales sur le riz, ce qui a compensé le gain de 1,1 % du PIB réalisé l'année précédente grâce à l'amélioration de l'administration des recettes. Les dons ont été moins élevés que prévu en 2021 et 2022, en partie à cause du ralentissement des décaissements de la Banque mondiale en 2021 pour les dépenses liées aux campagnes de vaccination et de l'achèvement tardif du programme de référence qui a influencé les décisions de certains donateurs (tableaux 2A, 2B).
- Les dépenses ont diminué de plus de 2 % du PIB en 2022, car les dépenses liées au COVID-19 ont commencé à être éliminées progressivement fin à celles liées à la COVID-19 et les autres dépenses ont été contenues. En conséquence, selon les estimations, le déficit primaire intérieur s'est réduit, passant de 3,4 % du PIB en 2021 à 1,7 % du PIB en 2022, bien que le déficit budgétaire global se soit détérioré, étant donné que les donateurs ont accordé moins de dons et plus de prêts concessionnels.
- Des arriérés persistants ont été constatés dans le paiement des pensions aux retraités du secteur public, car les cotisations de retraite ont été insuffisantes pour financer ces versements, et les

**Tableau 1 du texte. Union des Comores :
Évolution des finances publiques
(en pourcentage du PIB)**

	2020	2021	2022
	Outturn	Outturn	Proj. ¹
Recettes et dons, total	18.3	17.0	13.9
Recettes	9.2	10.3	9.6
Fiscales	7.7	8.6	7.7
Non-fiscales	1.5	1.7	1.9
Dons	9.0	6.8	4.3
Dépenses et prêts nets, total	18.8	19.8	17.6
Dépenses courantes	10.7	12.8	10.6
Dépenses courantes primaires	9.6	11.7	10.2
Traitements et salaires	5.2	5.3	5.2
Biens et services	2.6	2.2	2.0
Transferts	1.8	4.2	2.9
Intérêts de la dette	0.2	0.3	0.3
Maintenance des projets (fin. extérieur)	0.6	0.5	0.0
Assistance technique (fin. extérieur)	0.2	0.3	0.2
Dépenses en capital	7.8	7.0	7.0
Budgétaires (fin. ressources propres)	1.1	2.1	1.3
Financées sur ressources extérieures	6.7	5.0	5.7
Solde primaire ¹	-1.4	-3.4	-1.7
Solde global (base ordonnancement)	-0.5	-2.8	-3.7
Variation nette des arriérés et rééchelonnement	-0.2	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-0.8	-2.8	-3.7

Sources: Ministère des finances; estimations des services du FMI.

réserves accumulées précédemment et conservées au Trésor n'ont pas été disponibles pour le décaissement. Toutefois, les autorités ont indiqué qu'il n'y avait pas d'arriérés budgétaires accumulés sur une base nette en 2022, le paiement des anciens arriérés compensant les nouveaux arriérés.

1. Les autorités ont commencé à utiliser l'allocation de DTS de 2021 pour le financement du budget. La banque centrale avait auparavant échangé la totalité de l'allocation de DTS (17,1 millions de DTS, 1,4 % du PIB) contre des devises fortes et déposé le produit au Trésor français où il a généré des intérêts d'environ 2,5 % par an². Plus récemment, la BCC a rétrocédé les DTS échangés au Trésor pour qu'il les utilise comme réserve de liquidités. En novembre 2022, le total des dépôts du Trésor auprès de la BCC représentait 51 % de l'allocation de DTS de 2021.

2. Le déficit du compte courant extérieur s'est considérablement creusé à la suite de la guerre en Ukraine, effaçant les gains réalisés en 2021. Malgré une détérioration de 16 % des termes de l'échange en 2021, le compte des transactions courantes est devenu positif, à hauteur de 0,3 % du PIB, car les envois de fonds ont continué d'augmenter et les services, en particulier dans le domaine du tourisme, se sont redressés, ce qui a compensé la hausse des importations due à l'augmentation des cours du pétrole. Toutefois, les données préliminaires pour les trois premiers trimestres de 2022, suggèrent que ces gains ont été annulés, les importations ayant augmenté de plus de 28 % (en glissement annuel) à la suite de la flambée des prix des denrées alimentaires et du pétrole et de l'appréciation du dollar. Le déficit du compte courant est donc estimé à 4,5 % du PIB en 2022, en raison d'une nouvelle détérioration (9,4 %) des termes de l'échange.

3. Le secteur financier reste vulnérable et présente des risques budgétaires importants. En 2021, le système bancaire dans son ensemble a subi des pertes pour la cinquième année consécutive et, en l'absence d'injections de capitaux, l'adéquation des fonds propres du secteur bancaire s'est détérioré. Les ratios

moyens d'adéquation de fonds propres masquent de fortes variations entre les banques et plus des deux tiers des établissements de dépôt ne respectent pas les exigences de solvabilité. Le ratio prêts improductifs/total des prêts s'est sensiblement amélioré en 2021 (de 23,7 % à 16,8 %), même s'il

Tableau 2 du texte. Union des Comores : indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2016-2022
(en pourcentage)

	2017	2018	2019	2020	2021 (1)	2022 (1)(2)
Adéquation des fonds propres						
Fonds propres réglementaires par rapport aux actifs pondérés par les risques	21.2	22.3	27.9	25.2	8.3	8.8
Qualité des actifs						
Prêts non performants par rapport au total des prêts bruts	24.8	24.3	22.5	23.7	16.8	17.0
Prêts non performants nets des provisions sur les fonds propres	49.1	40.7	29.4	35.4	23.0	34.7
Profit et rentabilité						
Rentabilité des fonds propres	-0.7	-0.5	-0.7	-7.6	-0.5	ND
Liquidité						
Actifs liquides par rapport aux passifs à court terme	84.8	94.1	88.7	104.3	ND	ND
Dépôts de la clientèle par rapport au total des prêts (non interbancaires)	122.7	132.3	134.6	154.7	163.0	141.2
<small>(1) Banque centrale des Comores (BCC) et calculs des services du FMI. En raison du manque d'effectifs au sein de la direction de la surveillance bancaire, la BCC n'a pas communiqué les ISF depuis fin juin 2021.</small>						
<small>(2) Données à fin juin 2022. N'incluent pas toutes les institutions collectrices de dépôts en raison d'incohérences dans les données communiquées par certaines d'entre elles.</small>						

² En vertu des dispositions institutionnelles des Comores, l'utilisation de l'allocation de DTS se traduit par l'octroi par la banque centrale de crédits à l'État supérieurs aux plafonds existants qui lient les crédits de la banque centrale aux recettes budgétaires de l'année précédente.

s'est stabilisé à un niveau toujours élevé de 17 % à la fin juin 2022. Cette amélioration reflète en grande partie des travaux de la commission sur les prêts improductifs, qui indique avoir réussi à accélérer les procédures judiciaires à l'encontre de plusieurs débiteurs défaillants. Les indicateurs de liquidité masquent également de grandes différences entre les banques et certaines d'entre elles n'ont pas respecté les exigences plus élevées en matière de réserves imposées en 2022. Les crédits aux entreprises publiques ont augmenté de 63,8 % entre la fin décembre 2021 et la fin juin 2022, tandis que les dépôts des entreprises publiques auprès des banques ont diminué de 25,5 % au cours de la même période.

4. La dette extérieure et la dette globale des Comores sont viables, mais le risque de surendettement reste élevé. Le fardeau de la dette extérieure a continué à s'alourdir en raison de la faiblesse de la croissance, de la hausse des passifs budgétaires et de l'appréciation du dollar. La pandémie, la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, et les coûts de recapitalisation de la SNPSF ont également contribué à alourdir la charge de la dette. Trois des quatre indicateurs du poids de la dette extérieure dans l'analyse de viabilité de la dette (AVD) dépassent leur seuil correspondant dans le scénario de référence. Un facteur déterminant de ces dépassements est la dette non concessionnelle, équivalente à 4,5 % du PIB, contracté en 2020 pour la construction d'un hôtel à Galawa dans le cadre des efforts déployés par les autorités pour stimuler le tourisme. La prise en considération dans la dette intérieure des avances statutaires de la BCC, de la rétrocession des DTS à l'État et du montant plus élevé des emprunts intérieurs des entreprises publiques garantie par l'État entraînent une détérioration de la dynamique de la dette intérieure, bien que celle-ci se maintienne à des niveaux modestes (voir l'AVD accompagnant le présent rapport).

5. Avec l'expiration de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) et le resserrement des contraintes de liquidités, les autorités ont accumulé de nouveaux arriérés extérieurs en 2022. Entre la fin décembre 2021 et la fin décembre 2022, les arriérés extérieurs sont passés de 6 à 7,2 millions de dollars. Le prêt de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) représente une grande partie de l'encours (5,2 millions de dollars). Sur les nouveaux arriérés accumulés en 2022, les autorités ont indiqué qu'elles prévoyaient de rembourser prochainement le Fonds Koweïtien (0,12 million de dollars) et le Fonds OPEP pour le développement international (0,35 million de dollars). Elles ont également indiqué qu'elles attendaient une réponse à leur demande d'annulation de dette déposée auprès du Trésor français pour la dette due à Bpifrance Assurance Export (0,56 million de dollars), qui a commencé à accumuler des arriérés après l'expiration de l'ISSD. Des discussions sont en cours au sujet des arriérés préexistants (1,17 million de dollars) envers Exim Bank India pour un projet de centrale électrique qui fait actuellement l'objet d'un litige.

PERSPECTIVES ET RISQUES

6. Les effets des chocs devraient s'atténuer en 2023, bien que les perspectives soient très incertaines. La croissance devrait atteindre 3,0 % en 2023, grâce à de grands projets d'investissement, notamment l'agrandissement d'un hôpital, la construction de l'hôtel Galawa et la

remise en état des routes. L'inflation devrait progressivement ralentir, passant d'un taux à deux chiffres à environ 2 % d'ici à la fin de l'année 2023, et se maintenir entre 2 % et 2,5 % par la suite (tableau 1). Les envois de fonds devraient diminuer par rapport aux niveaux records atteints pendant la pandémie, en raison du ralentissement de la croissance attendu dans la zone euro. Les exportations de marchandises devraient continuer de se redresser en 2023, tandis que l'augmentation attendue du nombre de visiteurs devrait stimuler les exportations de services. Les importations devraient également connaître une forte croissance en raison de la hausse des prix et du lancement du projet de construction de l'hôtel Galawa, avant de se normaliser à moyen terme en fonction de l'évolution attendue des prix internationaux et à l'achèvement de l'hôtel. Conformément à ces projections, les réserves de change devraient diminuer par rapport à la première revue du programme de référence. Le taux de change effectif réel s'est apprécié de 4,1 (en glissement annuel) en novembre 2022, car l'inflation moyenne aux Comores au cours des 12 mois précédents a dépassé celle de ses partenaires commerciaux d'environ 7 %.

7. Les risques pesant sur les perspectives sont considérables. La flambée des cours mondiaux des denrées alimentaires et des carburants pourrait mettre en péril la sécurité alimentaire et entraîner des troubles sociaux susceptibles de compromettre encore davantage la reprise. De nouvelles perturbations de la chaîne d'approvisionnement pourraient exercer une pression supplémentaire sur les prix à la consommation et une résurgence de la pandémie pourrait entraver la reprise. Les progrès de la campagne de vaccination peuvent contribuer à réduire ce risque, mais l'efficacité de la majorité des vaccins utilisés et les sources d'approvisionnement des autres vaccins sont incertaines, tandis que la logistique des vaccins qui nécessitent un stockage à froid continue de poser problème (voir l'annexe 1 pour la matrice d'évaluation des risques). Pour ce qui est des aléas positifs, l'achèvement du programme de référence aide à poser les jalons d'un éventuel accord au titre de la FEC, qui pourrait stimuler l'investissement au-delà du niveau supposé dans le scénario de référence et éventuellement débloquer des financements pour des projets et des réformes structurelles.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

8. Les autorités ont atteint six des sept objectifs quantitatifs fixés pour la fin décembre 2021, ne manquant que celui concernant les transferts en espèces en faveur des populations pauvres (mémoire de politique économique et financière (MPEF), Tableau 1). Les recettes fiscales ont atteint [45,7] milliards de KMF (8,6 % du PIB), ce qui est nettement supérieur au plancher de 41,9 milliards de KMF (7,9 % du PIB) prévu dans le programme. Le déficit primaire intérieur s'est élevé à 18,0 milliards de KMF (3,4 % du PIB), soit un chiffre inférieur au plafond ajusté de 19,5 milliards de KMF (3,7 % du PIB) fixé dans le programme. L'objectif concernant les réserves internationales nettes a été atteint, et les autorités indiquent qu'elles n'ont ni accumulé de nouveaux arriérés intérieurs ou extérieurs nets, ni contracté de nouveaux prêts non concessionnels au cours de l'année 2021. Toutefois, les transferts en espèces en faveur des populations pauvres (5,2 milliards de KMF) ont été légèrement inférieurs à l'objectif de 5,8 milliards de KMF, car il était devenu impossible d'organiser des réunions en personne à la fin de 2021 en raison d'une nouvelle vague d'infections par la COVID-19 à ce moment-là. Les autorités ont mené à

terme le programme de transferts (5,8 milliards de KMF) en août 2022. Il est à noter qu'elles auraient atteint l'objectif de déficit primaire fixé pour la fin de l'année 2021 même si elles avaient effectué tous les transferts en espèces requis dans le délai imparti.

9. Les autorités ont atteint les trois repères structurels de la fin décembre 2021 et l'un des trois repères de la fin février 2022 (MPEF, tableau 2).

- Les autorités ont augmenté le nombre de contribuables actifs comme requis ; elles ont créé un dispositif de communication des informations relatives aux marchés publics, y compris des informations sur les bénéficiaires effectifs ; elles ont adopté un plan d'action pour élargir le compte unique du Trésor (CUT) afin de couvrir toutes les transactions relatives aux entités extrabudgétaires, aux organismes administratifs publics et aux projets financés par des ressources extérieures ; et elles ont respecté le repère relatif à la commande d'un audit de la dette intérieure.
- Les repères concernant les modifications de la loi de lutte contre la corruption de 2008 et la restructuration de la banque postale SNPSF n'ont pas été atteints à la fin du mois de février 2022, comme prévu. Le retard dans la réalisation de ces repères s'explique en partie par la complexité des réformes correspondantes et par le manque de capacités, mis en évidence par l'ampleur de l'assistance technique nécessaire pour leur réalisation. Néanmoins, les autorités ont été en mesure de réaliser des progrès notables :
 - Le dernier projet de loi anti-corruption répond à toutes les exigences définies dans le cadre du repère structurel. Il intègre la plupart des recommandations du département juridique du FMI concernant la création d'un organisme de lutte contre la corruption efficace, indépendant sur le plan opérationnel et autonome, ainsi que l'adoption de règles relatives à la communication régulière d'informations sur les revenus et les intérêts des hauts fonctionnaires, à la vérification des données communiquées et à l'imposition de sanctions dissuasives en cas d'infraction. Toutefois, des lacunes subsistent en ce qui concerne la divulgation des biens détenus à titre de bénéficiaire effectif et la publication des déclarations de patrimoine. Cette dernière est érigée en infraction dans le code pénal, ce qui nuit à la transparence et à la responsabilisation dans le service public. Les autorités devraient continuer de prendre des mesures pour remédier aux lacunes persistantes pour rendre ainsi efficace le nouveau cadre juridique de lutte contre la corruption. Elles ont expliqué que la divulgation de la propriété effective pourrait être inscrite dans les décrets du Conseil des Ministres³OBJ ;
 - Les autorités ont récemment achevé la plupart des éléments requis pour satisfaire au repère concernant la restructuration de la SNPSF, notamment une structure de gouvernance et un plan d'exploitation qui ont été convenus avec les services du FMI, la prise en compte dans la

³ Le projet de loi actuel permet une consultation publique restreinte des déclarations de patrimoine ; une publication complète soulève des problèmes de confidentialité et de sécurité pour les fonctionnaires et leurs familles, compte tenu de la petite taille de la société comorienne.

loi de finances 2023 de la première et de la deuxième tranche des coûts de capitalisation de la banque nouvellement créée, et l'appel à candidature pour la direction générale et les membres du conseil d'administration. Il ne reste plus qu'à demander un agrément bancaire pour la nouvelle banque qui tiendrait compte de ces éléments. Les autorités ont indiqué qu'une commission avait été mise en place pour mener à bien cette démarche, mais que celle-ci pourrait prendre un certain temps car elle suppose l'assistance de consultants externes rémunérés par l'Agence française de développement (AFD).

DISCUSSIONS POLITIQUES

Les discussions ont principalement porté sur : i) les mesures à prendre pour remédier aux récents développements négatifs, en particulier l'inflation et les pertes subies par les entreprises publiques, et pour renforcer la stabilité macroéconomique ; et ii) la mise en œuvre du programme de réformes des autorités, en accordant une attention particulière aux réformes structurelles sur le plan budgétaire, au renforcement du secteur financier et à l'amélioration de la gouvernance.

A. Faire face aux chocs récents et renforcer la stabilité macroéconomique

10. La politique budgétaire doit permettre de soutenir l'économie et de venir en aide aux populations pauvres face à la hausse sensible des prix et à l'augmentation de l'endettement.

- *La loi de finances de 2023, récemment approuvée, vise à soutenir la croissance sans accroître excessivement la dette ou les pressions inflationnistes, mais les prévisions de recettes sont peut-être optimistes et les dispositions visant à aider les populations pauvres à faire face à l'augmentation du coût de la vie pourraient être renforcées.* La loi de finances prévoit à juste titre de mettre fin aux subventions ponctuelles et aux exonérations fiscales instaurées en 2022, notamment sur les importations de riz, à mesure que les prix se stabilisent, et de rétablir la très attendue taxe sur les ventes de matériaux de construction, qui a été mal utilisée dans le passé. Le budget favorise la croissance en augmentant les dépenses d'investissement en 2023, principalement financées à des conditions concessionnelles, tout en réduisant d'autres dépenses, y compris l'aide sociale, en s'appuyant plutôt sur l'aide de la Banque mondiale prévue à cette fin. Avec ces mesures, les services du FMI prévoient une légère baisse des recettes à 9,5 % du PIB en 2023, contre 10,5 % du PIB dans la loi de finances, car les gains seront plus que contrebalancés par le manque à gagner lié aux entreprises publiques, qui se sont endettées pour financer leurs pertes antérieures. Les dépenses intérieures devraient atteindre 12,1 % du PIB, ce qui creuserait le déficit primaire intérieur de 1,7 % du PIB en 2022 à 2,7 % en 2023. Le déficit global passerait de 3,7 % du PIB à 6,4 %, ce qui s'explique également par l'augmentation attendue des prêts-projets accordés par des partenaires pour le développement. Alors que la croissance plus faible et l'orientation restrictive de la politique budgétaire en 2022 pourraient justifier un assouplissement budgétaire temporaire, il faudra plutôt procéder à un nouvel assainissement des finances publiques pour faire face aux risques croissants qui pèsent sur la viabilité de la dette (voir les points suivants). Les services du FMI notent également que les autorités devraient veiller à mettre en œuvre en temps voulu le programme d'aide sociale

appuyé par la Banque mondiale et envisager des dispositions budgétaires (par exemple, par une réaffectation des dépenses) qui, sans entraîner une augmentation de la dette, garantiraient une aide aux groupes les plus vulnérables en cas de retards dans les décaissements de la Banque mondiale.

- *Il convient d'adopter une stratégie globale à moyen terme pour remédier aux pertes subies par les entreprises publiques.* L'augmentation des prix administrés en mai 2022 a permis d'aligner globalement les prix des carburants et du riz ordinaire aux coûts actuels, ce qui a permis d'enrayer les pertes des entreprises pétrolières et rizicoles publiques. Les autorités prévoient à juste titre de maintenir les tarifs au niveau actuel pendant que les prix internationaux baissent, afin de rétablir la rentabilité de ces entreprises et de leur permettre de rembourser les emprunts contractés pour financer leurs pertes antérieures. D'autre part, malgré une augmentation de 50 %, les tarifs de l'électricité restent inférieurs aux coûts, ce qui s'explique par la grande inefficacité de la production et de la distribution d'électricité. La société publique d'électricité SONELEC prévoit une transition vers des technologies plus efficaces (combinant énergie solaire et utilisation de pétrole lourd). Toutefois, cette transition pourrait prendre plusieurs années, au cours desquelles la société continuera probablement de subir des pertes. Dans l'intervalle, les autorités devraient déterminer avec précision la marge de manœuvre dont elles disposent pour éventuellement augmenter les tarifs de l'électricité sans nuire indûment à l'économie.
- *Il faut mettre en œuvre une stratégie à moyen terme plus anticipative pour réduire le risque de surendettement.* Dans le scénario de référence, un rééquilibrage budgétaire progressif commencerait en 2024 et réduirait le déficit d'environ 3,5 % du PIB d'ici à 2027. Néanmoins, dans ce scénario de référence, des déficits de financement considérables apparaissent dès 2023 et la dette extérieure publique augmente à environ 40 % du PIB à moyen terme, en raison du faible volume des recettes attendues, de la restructuration de la SNPSF (voir ¶21 et MPEF, ¶16 pour les coûts budgétaires estimés) et des obligations au titre du service de la dette découlant d'emprunts non concessionnels. Les services du FMI notent que des efforts accrus de rééquilibrage budgétaire seront nécessaires, étayés par un plan visant à accroître les recettes, en vue de réduire les risques pesant sur la viabilité budgétaire et d'empêcher l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs.

11. Étant donné que les causes de la crise actuelle sont extérieures, les autorités devraient procéder avec prudence si elles envisagent un nouveau resserrement de la politique monétaire. Il convient de noter que : i) les hausses de prix récentes et attendues aux Comores sont principalement dues à des facteurs liés à l'offre (augmentation des prix à l'importation) ; ii) le resserrement de la politique monétaire dans les pays avancés ne devrait avoir que de faibles répercussions sur les Comores, compte tenu de l'intégration limitée du pays dans les marchés financiers mondiaux ; et iii) le relèvement du niveau des réserves obligatoires non rémunérées (de fait, seul instrument de politique monétaire actuellement disponible) réduira davantage la rentabilité déjà négative du secteur bancaire et pèsera sur la liquidité des banques fragiles. Dans ce contexte, les autorités ne devraient envisager un nouveau resserrement qu'en cas d'effets de second tour d'une hausse des prix à l'importation ou de sorties massives de réserves, en tenant compte du fait

que les mesures prises n'auront qu'une incidence limitée sur l'économie en raison de la faiblesse du mécanisme de transmission de la politique monétaire. Les autorités devraient également intensifier le contrôle du système bancaire et poursuivre leurs efforts visant à élaborer et renforcer les outils de la politique monétaire, notamment dans le domaine de la gestion des liquidités excédentaires, qui a bénéficié de l'assistance technique du département des marchés monétaires et de capitaux du FMI.

B. Mettre en œuvre des réformes structurelles sur le plan budgétaire

12. Les autorités souhaitent à juste titre renforcer davantage l'administration des recettes et entreprendre des réformes de la politique fiscale, en tirant pleinement parti de l'appui continu du FMI en matière de développement des capacités. La forte performance des recettes enregistrée en 2021 peut s'expliquer en partie par les réformes de l'administration des recettes mises en œuvre dans le cadre du programme de référence. Toutefois, ces gains sont contrebalancés par la baisse des dividendes et des paiements d'impôts attendus des entreprises publiques, ce qui souligne la nécessité d'intensifier les efforts visant à accroître les recettes intérieures.

- Les principaux objectifs en matière d'administration fiscale sont les suivants : i) continuer d'accroître le nombre de contribuables actifs, en s'appuyant sur l'augmentation réalisée dans le cadre du programme de référence ; ii) élargir l'utilisation du logiciel SIGIT, après avoir mis fin au double enregistrement des contribuables par le prestataire de services VIGOR ; iii) harmoniser l'administration fiscale des entreprises publiques avec celle des autres contribuables ; et iv) recouvrer les impôts impayés.
- En ce qui concerne l'administration douanière, les mesures prévues sont les suivantes : i) achever, *de jure*, le transfert de la gestion des taxes sur les produits pétroliers à l'administration des douanes, après en avoir achevé le transfert *de facto* ; ii) renforcer la gestion des risques, notamment en concentrant les efforts d'inspection sur les cargaisons présentant les risques les plus élevés de non-respect de la réglementation ; iii) mettre en place un système de contrôle interne et concevoir un système d'information et de prise de décisions ; et iv) établir sous sa forme définitive la réglementation nécessaire à la mise en œuvre du code des douanes.
- La suppression de l'exonération de la taxe sur les ventes des matériaux de construction est une décision bienvenue.
- Les Comores continuent de bénéficier dans ces domaines d'un solide appui en matière de développement des capacités de la part des experts du FMI. Toutefois, la mise en œuvre des recommandations est souvent lente, en grande partie à cause du manque de capacités et de coordination entre les différents départements budgétaires.

13. Dans le même ordre d'idées, les autorités devraient accélérer les efforts visant à améliorer la gestion des finances publiques et à renforcer la surveillance des entreprises publiques. Dans le cadre du programme de référence, les autorités ont adopté la feuille de route visant à étendre le champ d'application du CUT à toutes les opérations relatives aux unités extrabudgétaires, aux organismes administratifs publics et aux projets financés par des ressources

extérieures. La feuille de route prévoit un certain nombre de réformes globales qu'il faudrait entreprendre pour améliorer le fonctionnement du CUT avant que son champ d'application puisse être étendu ; or, la mise en œuvre de ces réformes a pris du retard. Les initiatives visant à renforcer la surveillance des entreprises publiques, à garantir le respect de la réglementation fiscale par les entreprises publiques et à harmoniser les rémunérations de ces entreprises avec celles de la fonction publique n'ont pas également avancées.

14. Des réformes globales sont également nécessaires pour garantir la viabilité du régime de retraite et reconstituer à terme les ressources de la caisse de retraite. Les cotisations actuelles ne sont plus suffisantes pour assurer les paiements, compte tenu de la baisse de la proportion relative des cotisants.

C. Restructurer la banque postale et stabiliser le secteur financier

15. Le seul élément restant pour le repère structurel concernant la restructuration de la banque postale SNPSF est la demande d'un agrément bancaire pour la nouvelle banque. Le plan d'exploitation du nouvel établissement, la Banque postale des Comores (BPC), a été établi avec l'aide d'un consultant externe et en tenant compte des observations des services du FMI. Il prévoit un développement progressif des opérations commerciales de la BPC en trois phases, afin de limiter les risques sur le plan budgétaire. Ce n'est qu'au cours de la phase 2 que la BPC offrirait des crédits aux entrepreneurs individuels et, au cours de la phase 3, aux petites entreprises de moins de cinquante salariés afin de promouvoir l'inclusion financière dans le pays (condition requise pour l'obtention de dons auprès de l'AFD). Le développement des capacités de gestion des risques sera financé par des dons de l'AFD au cours des deux prochaines années et constitue une condition préalable au lancement de la phase 2. La prise de risque sera également limitée par des plafonds de crédit spécifiques au cours des trois phases. Les autorités ont l'intention de nommer un directeur général à plein temps qui œuvrera à la mise en place et au fonctionnement de la nouvelle banque, à l'abri de toute ingérence politique. La capitalisation de la BPC a commencé. L'État a déposé 1,5 milliard de KMF sur un compte-séquestre à la BCC. L'AFD et le Trésor français se sont engagés à fournir des dons destinés à la capitalisation de la banque. Le solde à combler par les autorités comoriennes, actuellement estimé à 4,9 milliards de KMF, sera versé à parts égales au cours de la période 2023-2025 ; la première et la deuxième tranche seront décaissées en 2023. Les autorités, avec l'appui de consultants externes dont la rémunération est prise en charge par l'AFD, ont l'intention de déposer une demande d'autorisation auprès de la BCC d'ici la fin du premier trimestre de 2023 (MPEF, 16).

Tableau 3 du texte. Union des Comores: Repère structurel concernant la SNPSF dans le cadre du programme de référence

Éléments relevant du repère	État d'avancement
Adopter un texte de loi/décret séparant les activités postales et les activités bancaires de la SNPSF ;	Réalisé. Deux décrets signés par le Président le 12 mars 2022 fixent les statuts de la nouvelle banque postale (BPC) et du nouvel établissement postal.

Et soumettre à la Banque centrale des Comores (BCC) une demande	Non réalisé. La demande sera établie avec l'aide de consultants externes rémunérés par l'AFD.
Tableau 3 du texte. Union des Comores: Repère structurel concernant la SNPSF dans le cadre du programme de référence (a conclu)	
d'agrément de la nouvelle banque postale qui comprenne les éléments suivants :	
i) Une gouvernance forte conforme aux normes internationales applicables et aux exigences de la BCC, organisme de régulation et de supervision de la banque.	Réalisé. Le décret susmentionné relatif à la BPC prévoit ce type de gouvernance, y compris deux administrateurs indépendants, un comité d'audit et un comité des risques présidés par des administrateurs indépendants.
ii) Un business plan viable adopté en consultation avec les services du FMI ; et	Réalisé. Voir le MPEF, ¶116, point 5.
iii) Une définition des profils des futurs responsables qui garantisse des compétences suffisantes en gestion et une expérience dans le secteur bancaire et le domaine de la gestion des risques de crédit.	Réalisé. À la fin du mois de février 2022, les autorités ont lancé un appel à candidatures pour le directeur général et le conseil d'administration sur la base de ces exigences.

16. Outre les efforts concertés pour restructurer la SNPSF, les autorités devront redoubler d'efforts pour renforcer la solidité du secteur bancaire. Il faudra en particulier :

- *Améliorer le contexte opérationnel et le niveau de fonds propres des banques en s'attaquant au problème des prêts improductifs* : l'action menée par la commission sur les prêts improductifs pour accélérer les procédures judiciaires visant à réduire ces prêts a commencé à porter ses fruits, mais la commission a cessé de se réunir au cours des derniers mois. Il convient de tenir à nouveau des réunions régulières (au moins chaque trimestre) afin de continuer de réduire les prêts improductifs ;

Renforcer le contrôle du secteur bancaire : la BCC a retardé les inspections sur place visant à évaluer la qualité des portefeuilles de crédit en raison du manque persistant de personnel de sa direction chargée de la surveillance. Compte tenu de l'importance de ces inspections pour la stabilité du secteur bancaire, les autorités devraient remédier à cette insuffisance de personnel dans les plus brefs délais ;

- *Améliorer l'infrastructure des marchés financiers et la boîte à outils de la BCC* : les autorités jettent les bases d'un marché des titres d'État, renforcent la gestion des liquidités de la BCC et créent un dispositif de fourniture de liquidités d'urgence, le tout avec l'aide du département des marchés monétaires et de capitaux du FMI. Compte tenu de l'infrastructure rudimentaire des marchés financiers aux Comores, il conviendra de poursuivre les efforts dans ces domaines à moyen terme ;

- *Réduire les pertes des banques placées sous administration judiciaire provisoire ou appartenant à l'État* : les deux banques non systémiques placées sous administration judiciaire provisoire en juin 2020 (dont l'une a ensuite été rachetée par l'État) ont subi de nouvelles pertes en 2021 et 2022. Les autorités cherchent des investisseurs, mais la cession de ces banques entraînera probablement des coûts budgétaires supplémentaires. La banque nationalisée détient plus de 9 milliards de KMF (1,7 % du PIB) de dépôts provenant essentiellement de particuliers, ce qui constitue un risque sur le plan budgétaire. Les services du FMI recommandent vivement aux autorités de réduire les pertes de ces deux banques et de commencer à établir des plans d'urgence, à titre de première étape dans l'élaboration d'une stratégie plus globale pour le secteur financier.

D. Renforcer la gouvernance et réduire la vulnérabilité à la corruption

17. Les progrès sont lents en ce qui concerne la collecte et la publication d'informations sur les projets de marchés publics, y compris des renseignements sur les bénéficiaires effectifs, conformément à la circulaire et à la feuille de route publiées en décembre 2021. Ce retard s'explique en partie par les changements fréquents à la tête du ministère des Finances au cours de ces dernières années. Les autorités ont toutefois commencé à publier certaines informations sur le [site web de la BCC](#)⁴, notamment les montants et les objectifs des projets approuvés, ainsi que les noms des entreprises auxquelles sont attribués les marchés. En outre, un site web permanent consacré aux marchés publics est en cours d'élaboration. L'audit des dépenses financées au titre de l'aide d'urgence du FMI en 2020 est mené par la Cour des comptes et les autorités ont l'intention de publier le rapport d'audit complet d'ici à juin 2023 (MPEF, ¶17).

18. Le FMI continuera d'aider les autorités à répondre à leurs besoins en matière de développement des capacités dans des domaines prioritaires afin de renforcer la gouvernance, la transparence et la lutte contre la corruption. L'aide portera en priorité sur l'adoption de modifications à la loi de lutte contre la corruption de 2008 qui soient conformes aux objectifs du programme de référence, sur la gouvernance budgétaire, y compris la gestion des finances publiques, sur l'information financière des entreprises publiques et sur l'administration des recettes, afin de réduire la vulnérabilité à la corruption ou à la recherche de rente.

19. Le renforcement de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme progresse lentement. L'évaluation nationale des risques qui était prévue pour 2022 a été reportée à 2023 (MPEF, ¶19). Les dispositifs dont le pays dispose en la matière devraient faire l'objet d'une évaluation par le Groupe inter-gouvernemental d'action contre le blanchiment de l'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) cette année et la visite sur place correspondante devrait, à titre provisoire, avoir lieu en juin 2023.

⁴ Les informations en question peuvent être consultées sur la page suivante : http://www.banque-comores.km/index.php?mact=News.cntnt01_detail,0&cntnt01articleid=128&cntnt01returnid=60

E. Autres questions

20. Les autorités ont considérablement avancé dans la mise en œuvre des recommandations formulées à l’occasion de l’évaluation des sauvegardes de 2020. La BCC a mis en œuvre la plupart des recommandations relatives aux sauvegardes formulées en 2020, notamment l’amélioration des procédures d’audit externe et interne, la modification de la charte du comité d’audit pour améliorer la surveillance, l’attribution du poste de vice-gouverneur et l’adoption des normes internationales d’information financière (IFRS) en tant que structure comptable à partir de décembre 2021. Cependant, les progrès sont lents en ce qui concerne la recommandation restante portant sur la modification des statuts de la BCC pour en renforcer l’autonomie, qui fait actuellement l’objet de discussions entre les parties française et comorienne.

21. Une insuffisance de données dans des secteurs essentiels restent source de difficultés pour l’analyse économique. Le FMI a apporté un appui considérable aux autorités pour les aider à se doter des capacités nécessaires pour améliorer la fourniture de données dans divers domaines. Une partie des capacités ainsi renforcées a été perdue au début de 2022 en raison d’une vague de départs d’agents contractuels de l’institut national des statistiques, l’INSEED. Pour tirer le meilleur parti de l’aide du FMI et consolider les gains de capacité, les autorités devraient prendre des mesures plus énergiques pour renforcer les effectifs et les équipements de l’INSEED.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

22. La mise en œuvre du programme de référence a été globalement satisfaisante, même si les répercussions de la guerre en Ukraine ont retardé les gains escomptés sur le plan budgétaire. Les autorités ont atteint la plupart des objectifs quantitatifs (12 sur 14), dépassant largement l’objectif essentiel concernant les recettes fiscales, et ont appliqué avec succès des mesures correctives pour remédier au fait d’avoir manqué l’objectif portant sur le déficit budgétaire. Elles ont également atteint la plupart des repères structurels (six sur huit). La dynamique encourageante des recettes budgétaires a toutefois été interrompue par le déclenchement de la guerre en Ukraine et la flambée des cours mondiaux des produits de base qui en a résulté en 2022, ce qui a enrayé la réalisation de l’un des objectifs du programme de référence, à savoir l’augmentation des recettes budgétaires pour soutenir l’investissement dans le capital humain et physique et améliorer la viabilité de la dette.

- Dans le cadre du programme de référence, les autorités ont augmenté le nombre de contribuables actifs de 10 %, adopté une feuille de route pour étendre le champ d’application du CUT, commandé un audit des arriérés intérieurs et pris des mesures pour accroître la transparence des grands contrats de marchés publics.
- Les deux repères relatifs à la restructuration de la banque postale SNPSF et à la loi de lutte contre la corruption se sont révélés plus difficiles que prévu et n’ont pas été atteints à la fin du mois de février 2022 contrairement à ce qui était prévu. Avec le recul, il est possible que ces réformes aient nécessité une action à plus long terme que celle prévue dans le programme de

référence, compte tenu de leur complexité, du manque de capacités et de la lenteur de la coordination de la part des autorités, ainsi que de la rotation fréquente des hauts fonctionnaires chargés de la mise en œuvre du programme de référence. Néanmoins, les progrès notables qui ont été accomplis, notamment l'achèvement d'un projet de loi anti-corruption conforme aux exigences du repère structurel, en grande partie grâce à l'apport des services du FMI dans le cadre de leurs activités d'assistance technique, sont encourageants. Les services du FMI saluent l'intention des autorités d'achever les réformes en approuvant le projet de loi en Conseil des ministres et en déposant une demande d'agrément pour la Banque postale des Comores nouvellement créée.

- Néanmoins, les perspectives macroéconomiques se sont détériorées par rapport au début de l'application du programme de référence. Non seulement la reprise post-COVID-19 attendue ne s'est pas concrétisée, mais la hausse soutenue des prix au niveau mondial a également entraîné une flambée de l'inflation, un ralentissement de la croissance et des pertes considérables pour les entreprises publiques. Les recettes budgétaires attendues en 2022 et les prévisions ont été revues à la baisse pour tenir compte de la diminution des paiements d'impôts et des dividendes des entreprises publiques et d'une reprise de la croissance plus lente que prévu, ce qui a repoussé l'objectif de rééquilibrage précédemment fixé. Ces chocs sont venus s'ajouter à des contraintes de liquidité déjà plus fortes, dans un contexte marqué par une réduction de l'aide internationale par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie de COVID-19 et l'expiration de l'ISSD. Ces éléments soulignent la nécessité, à moyen terme, de redoubler d'efforts sur le plan budgétaire pour limiter les risques pesant sur la viabilité de la dette.

23. Les mesures à court terme adoptées au cours de l'année 2022 ont contribué à atténuer les effets de la forte hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants et de la réduction de l'espace budgétaire. La décision des autorités d'augmenter les prix administrés des produits pétroliers, de l'électricité et du riz ordinaire pour la première fois depuis plusieurs années a été opportune pour juguler les pertes des entreprises publiques. Avec un espace budgétaire réduit, les services du FMI souscrivent à l'intention des autorités de ne pas prolonger les subventions temporaires et les exonérations fiscales sur certains produits de première nécessité mises en place au cours de l'année 2022 pour limiter la hausse du coût de la vie. En revanche, ils recommandent aux autorités de réfléchir à des mécanismes de transferts sociaux plus ciblés pour contribuer à protéger les groupes les plus vulnérables. Les contraintes de liquidité en 2022 se sont également traduites par une accumulation de nouveaux arriérés extérieurs. Les services du FMI engagent les autorités à en assurer le suivi auprès des contreparties concernées afin de régler ces arriérés dans les meilleurs délais.

24. La loi de finances approuvée pour 2023 vise à soutenir l'économie sans alourdir la dette, mais les prévisions de recettes sont optimistes et la loi de finances pourrait renforcer les dispositions visant à aider les populations pauvres. Les allocations de dépenses visent à trouver un juste équilibre entre la reprise et les considérations relatives à la dette et à l'inflation. Toutefois, les prévisions de recettes ont été établies sur la base d'une amélioration sensible de l'administration fiscale, ce qui, de l'avis des services du FMI, est optimiste. Les services du FMI

estiment par ailleurs que les autorités sont en mesure de prendre des dispositions budgétaires visant à garantir le versement en temps voulu des transferts sociaux en cas de retards des décaissements au titre du programme d'aide sociale appuyé par la Banque mondiale. Il convient toutefois de saluer la volonté des autorités de poursuivre le dialogue avec les services du FMI sur l'exécution du budget et sur les révisions éventuelles de la loi de finances.

25. Dans le scénario de référence, et avant de prendre en compte les énormes besoins de développement des Comores, des déficits de financement considérables présentent une menace pour la viabilité de la dette. Une grande partie de ces besoins découle du service de la dette lié à des emprunts non concessionnels contractés précédemment pour financer des projets d'investissement à grande échelle ainsi que du coût de la restructuration de la SNPSF (voir ¶21). La charge de la dette, qui a déjà connu de fortes augmentations au cours de ces dernières années, continuera de s'alourdir rapidement. Dans l'hypothèse où des emprunts à des conditions concessionnelles sont contractés pour combler les déficits de financement, la dette extérieure atteindrait environ 38 % du PIB en 2025, soit environ 13 points de pourcentage du PIB de plus qu'en 2021. Des emprunts non concessionnels rendraient la dette non viable. À l'avenir, il est donc essentiel que les autorités cherchent à privilégier au maximum le financement par des dons et des emprunts concessionnels.

26. Le creusement prévu de la dette met également en évidence l'importance d'accélérer les réformes visant à relancer la croissance et accroître les recettes budgétaires tout en réduisant les dépenses improductives et les risques pesant sur les finances publiques. Les autorités devront élaborer un plan cohérent à moyen terme pour remédier à l'insuffisance de ressources internes en augmentant les recettes budgétaires, en renforçant la gestion des finances publiques et en améliorant la viabilité des entreprises publiques. Les réformes structurelles sur le plan budgétaire doivent être complétées par des réformes dans le secteur financier ainsi que dans les institutions administratives et judiciaires afin de renforcer la gouvernance et de réduire la vulnérabilité à la corruption. Ensemble, ces réformes contribueraient à accroître les recettes intérieures, notamment en incitant davantage la population à payer des impôts, et à améliorer le climat des affaires.

27. Les services du FMI sont favorables à l'achèvement de la deuxième revue du programme de référence, compte tenu des résultats obtenus dans l'ensemble et de la détermination des autorités à atteindre les objectifs du programme. Les réformes économiques adoptées dans le cadre du programme de référence constituent une étape importante dans l'optique de la réduction de la fragilité des Comores. La détermination constante des autorités à appliquer des politiques saines et des réformes structurelles renforcera les perspectives de conclusion d'un éventuel appui au titre de la FEC, qui permettrait d'obtenir une aide financière, y compris de la part d'autres partenaires pour le développement, en faveur d'un programme économique visant à favoriser une croissance plus forte, plus diversifiée et plus inclusive.

Tableau 1. Union des Comores: principaux indicateurs économiques et financiers, 2019-2028

	2019	2020	2021		2022		2023	2024	2025	2026	2027	2028
			1 ^{er} revue	Est. ¹	1 ^{er} revue	Est. ¹						
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)												
Revenu national et prix												
PIB réel	1.8	-0.2	1.6	2.1	3.8	2.4	3.7	3.0	3.6	4.1	4.3	4.2
Déflateur du PIB	4.5	0.8	0.3	-0.3	1.7	5.2	1.7	4.4	1.5	2.3	2.1	2.0
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	3.7	0.8	1.5	0.0	1.6	12.0	1.7	8.2	1.6	2.3	2.1	2.0
Indice des prix à la consommation (fin d'année)	6.3	-4.8		7.1		17.1	0.5	0.6	2.4	2.3	2.0	2.0
Monnaie et crédit												
Avoirs extérieurs nets	2.1	30.3	15.1	11.5	12.0	0.8	-0.7	1.5	5.1	-8.4	-10.1	-4.6
Crédit intérieur	10.6	-8.7	13.7	22.1	2.3	12.4	-0.3	8.2	1.3	-2.5	11.5	5.0
Crédit au secteur privé	4.1	-2.8	1.5	9.7	3.0	15.0	3.5	7.5	5.1	6.6	6.5	6.4
Monnaie au sens large	5.9	11.5	18.0	20.1	5.0	7.8	6.5	2.4	0.5	3.5	2.4	0.4
Vitesse de circulation (PIB/masse monétaire)	3.6	3.2	2.8	2.7	2.8	2.7	2.8	2.9	3.0	3.1	3.2	3.4
Secteur extérieur												
Exportations (f.à.b.)	-2.1	-48.3	24.5	62.4	38.4	19.8	4.6	9.2	7.2	8.8	9.0	9.3
Importations (f.à.b.)	2.6	-2.5	5.4	4.6	19.8	17.3	4.9	18.5	3.7	1.7	6.3	4.7
Exportations en volume	0.0	-36.7	26.1	75.4	38.9	5.5	4.7	-4.2	2.9	3.4	3.6	3.4
Importations en volume	-2.2	7.9	-6.4	-5.9	22.9	-8.9	9.8	1.8	3.4	3.4	2.1	1.8
Termes de l'échange	-2.5	-0.1	-10.5	-16.0	6.9	-9.4	3.8	24.7	3.2	-0.2	1.1	-0.9
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)												
Investissement et épargne												
Investissement	15.6	15.6	17.0	15.7	17.4	16.7	17.1	16.9	17.2	17.3	17.5	17.6
Public	6.3	5.5	6.8	5.4	7.1	5.1	6.6	7.3	7.6	5.8	5.8	5.7
Privé	9.3	10.0	10.2	10.3	10.3	11.6	10.4	9.7	9.5	11.5	11.7	11.8
Epargne nationale brute	12.1	13.6	15.4	16.0	13.6	12.1	11.6	9.7	10.8	11.2	11.1	12.2
Publique	-0.5	1.6	-0.2	-0.3	-0.4	-0.5	0.9	0.5	1.5	1.4	1.4	1.4
Privée	12.7	12.0	15.5	16.3	14.0	12.6	10.7	9.2	9.3	9.7	9.7	10.8
Epargne extérieure	3.5	1.9	1.7	-0.3	3.8	4.5	5.5	7.3	6.4	6.1	6.4	5.4
Recettes et dons	15.8	18.3	17.8	17.0	17.7	13.9	16.4	14.3	14.7	13.8	15.3	15.6
Recettes	9.6	9.2	10.2	10.3	10.0	9.6	10.3	9.5	9.7	10.0	10.2	10.4
Fiscales ¹	6.8	7.7	8.4	8.6	8.5	7.7	8.8	7.9	8.0	8.3	8.5	8.6
Non-fiscales	2.8	1.5	1.9	1.7	1.5	1.9	1.5	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7
Total dons	6.3	9.0	7.5	6.8	7.7	4.3	6.1	4.8	5.0	3.8	5.1	5.2
Total dépenses et prêts nets	20.2	18.8	21.5	19.8	22.0	17.6	20.3	20.7	20.3	18.3	18.4	18.5
Dépenses courantes	11.3	10.7	12.5	12.8	12.6	10.6	11.4	11.2	10.4	10.5	10.7	10.9
Dépenses en capital	8.4	7.8	9.0	7.0	9.3	7.0	8.9	9.5	9.9	7.7	7.7	7.6
Solde primaire ²	-2.9	-1.4	-3.0	-3.4	-3.3	-1.7	-2.0	-2.7	-2.7	-1.4	-1.4	-1.4
Solde global (base caisse)	-3.9	-0.8	-3.7	-2.8	-4.3	-3.7	-3.9	-6.4	-5.6	-4.4	-3.1	-2.9
Hors dons	-10.2	-9.8	-11.2	-9.6	-12.0	-8.0	-9.9	-11.2	-10.6	-8.2	-8.2	-8.1
Financement	4.0	0.9	3.7	2.8	3.7	3.7	3.2	3.5	3.6	2.0	1.0	0.8
Extérieur (net)	2.4	0.9	2.9	1.7	4.0	2.9	4.2	4.8	4.5	2.5	1.2	0.9
Intérieur (net)	1.6	0.0	0.9	1.2	-0.3	0.8	-1.0	-1.3	-0.9	-0.5	-0.1	-0.1
Dont: Financement non-bancaire	0.0	0.0	-0.7	-0.1	-0.5	-0.7	-0.5	-1.0	-0.3	-0.3	0.0	0.0
Ecart de financement/ erreurs et omissions ³	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.6	0.0	0.7	2.9	2.0	2.4	2.1	2.1
Secteur Extérieur												
Exportations de biens et services	11.9	5.5	8.6	11.5	10.9	12.4	10.9	11.7	11.8	12.0	12.3	12.6
Importations de biens et services	29.8	28.2	30.2	32.5	33.6	35.5	33.4	36.8	35.5	33.8	33.4	32.7
Compte courant	-3.5	-1.9	-1.7	0.3	-3.8	-4.5	-5.5	-7.3	-6.4	-6.1	-6.4	-4.8
Excl. transferts officiels et transferts privés	-17.4	-22.2	-20.7	-20.5	-21.8	-22.6	-21.8	-25.0	-23.5	-21.7	-21.1	-19.5
Transferts privés nets ⁴	12.1	16.9	15.9	19.0	14.8	16.9	14.1	15.5	14.9	13.6	12.8	12.9
Dons et emprunts	8.6	10.3	10.6	8.6	12.4	7.4	10.8	10.1	10.1	7.6	7.6	7.5
Réserves internationales brutes ⁵												
En millions de dollars US	200.2	292.2	352.8	329.3	393.7	308.0	388.5	312.9	319.2	286.8	252.4	231.2
Equivalent en mois d'importations de biens et services	7.0	8.4	9.1	9.0	9.5	7.4	9.4	7.5	7.7	6.8	6.0	5.4
Réserves internationales brutes, y compris le gap budgétaire												
En millions de dollars EU	200.2	292.2	354.6	331.0	406.7	312.0	418.8	323.6	336.6	306.9	273.4	252.9
En mois d'importations de biens et services	7.0	8.4	10.9	9.1	10.5	7.5	10.1	7.8	8.2	7.3	6.5	5.9
Taux de change FC/dollar E.U. (moyenne annuelle)	439.4	431.1		415.7								
Pour mémoire												
Dettes extérieures publiques (pourcentage du PIB) ⁶	21.3	21.7	24.6	25.7	28.1	28.4	30.7	31.6	35.1	38.0	39.7	41.4
PIB (nominal, milliards FC)	522.0	524.9	534.2	534.3	564.2	575.8	594.8	619.1	650.9	693.5	738.8	785.9
PIB par tête (nominal, en dollars E.U.)	1,360	1,357	1,408	1,395	1,450	1,291	1,495	1,362	1,372	1,372	1,366	1,324

Sources: Autorités comoriennes; et estimations et projections du FMI.

¹ Pour la période 2017-21, inclut les recettes et dépenses inscrites au budget et liées à la subvention aux carburants des entreprises publiques.² Recettes intérieures moins dépenses primaires courantes et dépenses d'équipement financées sur ressources intérieures, à l'exclusion des dépenses financées par la Banque mondiale pour lutter contre la pandémie de COVID, et des coûts induits par la restructuration de la SNPSF.³ Pour 2022-23, comprend les besoins de financement non couverts pour restructurer la SNPSF.⁴ À compter de 2015, les transferts officiels privés nets comprennent les estimations réalisées par la Banque centrale des Comores en ce qui concerne les postes de débit autres que les virements télégraphiques.⁵ Fin de période. À compter de 2021, comprend une nouvelle allocation de DTS d'un montant de 24 millions de dollars.⁶ Couverture de la dette : dette de l'administration centrale, dette de la banque centrale et dette garantie par l'État. La définition de la dette extérieure se fonde sur la résidence.

Tableau 2a. Union des Comores: Opérations financières consolidées de l'État, 2019–2028
(En millions de francs comoriens)

	2019	2020	2021		2022		2023	2024	2025	2026	2027	2028	
			1 ^{re} revue		1 ^{re} revue	Est. ¹							1 ^{re} revue
Recettes et dons, total	82,714	95,807	94,903	91,049	99,660	80,174	97,788	88,359	95,669	96,044	113,051	122,617	133,361
Recettes	50,013	48,538	54,756	54,982	56,259	55,178	61,548	58,553	63,234	69,539	75,449	81,692	88,255
Fiscales ¹	35,563	40,411	44,872	45,695	47,757	44,526	52,584	48,699	51,967	57,541	62,660	67,979	73,679
Non-fiscales ²	14,449	8,127	9,884	9,288	8,502	10,653	8,964	9,854	11,267	11,998	12,789	13,713	14,576
Dons	32,701	47,269	40,148	36,066	43,401	24,995	36,239	29,805	32,435	26,505	37,602	40,925	45,106
Aides budgétaires	2,228	11,712	6,857	7,426	8,739	2,468	7,137	9,151	9,532	8,323	8,866	9,431	10,019
Projets (y compris fonct. et assist. techn.)	30,473	35,557	33,291	28,640	34,663	22,528	29,102	20,654	22,903	18,183	28,736	31,494	35,087
Dépenses et prêts nets, total	105,350	98,493	114,848	105,924	123,888	101,510	120,692	128,128	132,027	126,654	136,067	145,639	155,525
Dépenses courantes	58,915	56,225	66,730	68,278	71,316	61,160	67,969	69,410	67,756	73,167	79,080	85,403	91,947
Dépenses courantes primaires	54,000	50,410	61,208	62,436	65,451	58,543	61,280	62,278	60,131	65,225	71,061	76,974	83,026
Traitements et salaires	28,237	27,533	30,005	28,465	31,393	30,180	31,819	31,392	32,597	35,113	37,949	40,684	43,553
Biens et services	15,595	13,662	15,798	11,765	17,142	11,567	16,043	16,060	13,779	14,927	16,411	17,493	19,495
Transferts ^{1,2}	10,168	9,216	15,404	22,206	16,915	16,796	13,419	14,827	13,755	15,184	16,702	18,797	19,978
Intérêts de la dette	1,068	1,292	1,249	1,568	1,674	1,705	2,271	2,533	2,791	2,790	2,853	2,995	3,122
Maintenance des projets (fin. extérieur)	1,262	3,324	2,671	2,671	1,398	0	1,474	1,534	1,613	1,718	1,831	1,926	2,069
Assistance technique (fin. extérieur)	2,584	1,198	1,603	1,603	2,793	912	2,944	3,065	3,222	3,433	3,336	3,508	3,729
Dépenses en capital	43,891	40,795	48,118	37,645	52,572	40,349	52,723	58,718	64,271	53,487	56,987	60,236	63,579
Budgétaires (fin. ressources propres)	11,002	5,649	12,323	11,119	14,768	7,530	12,874	17,238	20,664	13,955	14,874	15,830	16,825
Financées sur ressources extérieures	32,889	35,146	35,795	26,527	37,804	32,820	39,849	41,480	43,607	39,532	42,113	44,406	46,754
Solde primaire ³	-14,990	-7,521	-15,815	-18,073	-18,886	-9,746	-11,803	-16,677	-17,560	-9,641	-10,486	-11,113	-11,596
Solde global (base ordonnancement)	-22,636	-2,686	-19,945	-14,875	-24,228	-21,336	-22,905	-39,770	-36,358	-30,610	-23,016	-23,022	-22,165
Variation nette des arriérés et rééchelonnement	2,343	-1,279	0	-164	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global (base caisse)	-20,293	-3,965	-19,945	-15,039	-24,228	-21,336	-22,905	-39,770	-36,358	-30,610	-23,016	-23,022	-22,165
Financement	20,753	4,480	19,945	15,225	20,769	21,508	18,942	21,756	23,281	13,779	7,727	6,537	5,130
Extérieur (net)	12,280	4,563	15,376	8,939	22,483	16,777	24,914	29,821	29,033	17,060	8,507	7,342	5,967
Tirages PIP (identifiés)	11,954	6,592	16,747	9,909	26,481	17,572	27,860	32,944	33,575	26,501	18,865	18,711	17,869
Amortissement	-402	-1,198	-1,371	-1,540	-3,998	-1,681	-2,946	-2,895	-4,542	-9,442	-10,358	-11,369	-11,902
Arriérés en principal	727	-831	0	571	0	886	0	-228	0	0	0	0	0
Intérieur (net)	8,474	-83	4,569	6,285	-1,715	4,732	-5,972	-8,065	-5,752	-3,281	-780	-805	-837
Financement bancaire	8,474	86	8,373	6,989	1,385	8,570	-2,872	-4,534	-3,987	-1,516	-780	-805	-837
Banque Centrale	5,930	-854	12,756	8,820	1,943	10,070	-2,872	-3,034	-3,233	-1,516	-780	-805	-837
Dont : FMI	3,756	4,128	-737	-738	-1,075	-1,143	-2,872	-3,034	-3,233	-1,516	-780	-805	-837
Banques commerciales	2,544	940	-4,383	-1,831	-558	-1,500	0	-1,500	-754	0	0	0	0
Financement non-bancaire	0.0	-169	-3,804	-704	-3,100	-3,838	-3,100	-5,931	-1,766	-1,766	0	0	0
Besoin de financement (+ = sous-financement) ⁴	-460	-515	0	-185	3,459	-173	3,963	18,014	13,077	16,831	15,289	16,485	17,035
<i>Pour mémoire</i>													
PIB (nominal)	522,045	524,947	534,250	534,274	564,241	575,781	594,763	619,106	650,852	693,547	738,831	785,939	834,895
Salaires en pourcentage des recettes	56.5	56.7	54.8	51.8	55.8	54.7	51.7	53.6	51.6	50.5	50.3	49.8	49.3

Sources: Autorités comoriennes; et estimations et projections du FMI.

¹ Pour la période 2017-21, inclut les recettes et dépenses inscrites au budget et liées à la subvention aux carburants des entreprises publiques.

² Y compris la redevance administrative unique (RAU) à compter de 2018.

³ Recettes intérieures moins dépenses primaires courantes et dépenses d'équipement financées sur ressources intérieures, à l'exclusion des dépenses financées par la Banque mondiale pour lutter contre la pandémie de COVID, et des coûts induits par la restructuration de la SNPSF.

⁴ Pour 2022–23, comprend les besoins de financement non couverts pour restructurer la SNPSF.

Tableau 2b. Union des Comores: Opérations financières consolidées de l'État, 2019–2028
(En pourcentage du PIB)

	2019	2020	2021		2022		2023	2024	2025	2026	2027	2028	
			1 ^e revue		1 ^e revue	Est. ¹							1 ^e revue
Recettes et dons, total	15.8	18.3	17.8	17.0	17.7	13.9	16.4	14.3	14.7	13.8	15.3	15.6	16.0
Recettes	9.6	9.2	10.2	10.3	10.0	9.6	10.3	9.5	9.7	10.0	10.2	10.4	10.6
Fiscales ¹	6.8	7.7	8.4	8.6	8.5	7.7	8.8	7.9	8.0	8.3	8.5	8.6	8.8
Non-fiscales ²	2.8	1.5	1.9	1.7	1.5	1.9	1.5	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Dons	6.3	9.0	7.5	6.8	7.7	4.3	6.1	4.8	5.0	3.8	5.1	5.2	5.4
Aides budgétaires	0.4	2.2	1.3	1.4	1.5	0.4	1.2	1.5	1.5	1.2	1.2	1.2	1.2
Projets (y compris fonct. et assist. techn.)	5.8	6.8	6.2	5.4	6.1	3.9	4.9	3.3	3.5	2.6	3.9	4.0	4.2
Dépenses et prêts nets, total	20.2	18.8	21.5	19.8	22.0	17.6	20.3	20.7	20.3	18.3	18.4	18.5	18.6
Dépenses courantes	11.3	10.7	12.5	12.8	12.6	10.6	11.4	11.2	10.4	10.5	10.7	10.9	11.0
Dépenses courantes primaires	10.3	9.6	11.5	11.7	11.6	10.2	10.3	10.1	9.2	9.4	9.6	9.8	9.9
Traitements et salaires	5.4	5.2	5.6	5.3	5.6	5.2	5.3	5.1	5.0	5.1	5.1	5.2	5.2
Biens et services	3.0	2.6	3.0	2.2	3.0	2.0	2.7	2.6	2.1	2.2	2.2	2.2	2.3
Transferts ^{1,2}	1.9	1.8	2.9	4.2	3.0	2.9	2.3	2.4	2.1	2.2	2.3	2.4	2.4
Intérêts de la dette	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Maintenance des projets (fin. extérieur)	0.2	0.6	0.5	0.5	0.2	0.0	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Assistance technique (fin. extérieur)	0.5	0.2	0.3	0.3	0.5	0.2	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
Dépenses en capital	8.4	7.8	9.0	7.0	9.3	7.0	8.9	9.5	9.9	7.7	7.7	7.7	7.6
Budgétaires (fin. ressources propres)	2.1	1.1	2.3	2.1	2.6	1.3	2.2	2.8	3.2	2.0	2.0	2.0	2.0
Financées sur ressources extérieures	6.3	6.7	6.7	5.0	6.7	5.7	6.7	6.7	6.7	5.7	5.7	5.7	5.6
Solde primaire ³	-2.9	-1.4	-3.0	-3.4	-3.3	-1.7	-2.0	-2.7	-2.7	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4
Solde global (base ordonnancement)	-4.3	-0.5	-3.7	-2.8	-4.3	-3.7	-3.9	-6.4	-5.6	-4.4	-3.1	-2.9	-2.7
Variation nette des arriérés et rééchelonnement	0.4	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-3.9	-0.8	-3.7	-2.8	-4.3	-3.7	-3.9	-6.4	-5.6	-4.4	-3.1	-2.9	-2.7
Financement	4.0	0.9	3.7	2.8	3.7	3.7	3.2	3.5	3.6	2.0	1.0	0.8	0.6
Extérieur (net)	2.4	0.9	2.9	1.7	4.0	2.9	4.2	4.8	4.5	2.5	1.2	0.9	0.7
Tirages PIP (identifiés)	2.3	1.3	3.1	1.9	4.7	3.1	4.7	5.3	5.2	3.8	2.6	2.4	2.1
Amortissement	-0.1	-0.2	-0.3	-0.3	-0.7	-0.3	-0.5	-0.5	-0.7	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4
Arriérés en principal	0.1	-0.2	0.0	0.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	1.6	0.0	0.9	1.2	-0.3	0.8	-1.0	-1.3	-0.9	-0.5	-0.1	-0.1	-0.1
Financement bancaire	1.6	0.0	1.6	1.3	0.2	1.5	-0.5	-0.7	-0.6	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1
Banque Centrale	1.1	-0.2	2.4	1.7	0.3	1.7	-0.5	-0.5	-0.5	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1
Dont : FMI	0.7	0.8	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.5	-0.5	-0.5	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1
Banques commerciales	0.5	0.2	-0.8	-0.3	-0.1	-0.3	0.0	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement non-bancaire	0.0	0.0	-0.7	-0.1	-0.5	-0.7	-0.5	-1.0	-0.3	-0.3	0.0	0.0	0.0
			-0.6	0.0	-0.5	-0.4	-0.5	-0.6	-0.3	-0.3	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement (+ = sous-financement) ⁴	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.6	0.0	0.7	2.9	2.0	2.4	2.1	2.1	2.0
<i>Pour mémoire</i>													
PIB (nominal)	522,045	524,947	534,250	534,274	564,241	575,781	594,763	619,106	650,852	693,547	738,831	785,939	834,895
Salaires en pourcentage des recettes	56.5	56.7	54.8	51.8	55.8	54.7	51.7	53.6	51.6	50.5	50.3	49.8	49.3

Sources: Ministère des finances; estimations des services du FMI.

¹ Pour la période 2017-21, inclut les recettes et dépenses inscrites au budget et liées à la subvention aux carburants des entreprises publiques.

² Y compris la redevance administrative unique (RAU) à compter de 2018.

³ Recettes intérieures moins dépenses primaires courantes et dépenses d'équipement financées sur ressources intérieures, à l'exclusion des dépenses financées par la Banque mondiale pour lutter contre la pandémie de COVID, et des coûts induits par la restructuration de la SNPSF.

⁴ Pour 2022-23, comprend les besoins de financement non couverts pour restructurer la SNPSF.

Tableau 3. Union des Comores: situation monétaire, 2019–2028
(En millions de francs comoriens, sauf indication contraire)

	2019	2020	2021		2022		2023		2024	2025	2026	2027	2028	
			SMP	1 ^{re} revue	1 ^{re} revue	Est.	1 ^{re} revue			Proj.				
Avoirs extérieurs nets	82,702	107,782	123,715	124,050	120,222	138,903	121,213	137,876	122,972	129,253	118,376	106,389	101442.2	100735.6
Banque Centrale: Avoirs ¹	88,614	118,106	144,651	145,742	143,309	159,270	143,079	155,118	143,607	149,131	137,804	125,305	119457	118218.6
Banque Centrale: Engagements ¹	-13,579	-16,956	-27,610	-26,133	-27,523	-25,058	-26,379	-22,186	-25,488	-24,980	-24,864	-24,707	-24174.92	-24026.84
Banques Commerciales: Avoirs	10,835	10,156	10,221	8,947	8,319	9,449	12,149	9,960	13,064	13,733	14,634	15,590	16583.78	17616.78
Banques Commerciales: Engagements	-3,168	-3,523	-3,546	-4,506	-3,883	-4,759	-7,636	-5,016	-8,211	-8,632	-9,198	-9,799	-10423.58	-11072.86
Credit intérieur net	64,008	55,765	64,009	68,935	76,121	63,732	90,384	77,929	93,673	88,584	107,101	124,401	130284	138786.2
Credit intérieur	99,087	90,450	105,195	102,820	110,438	105,233	124,136	104,945	134,261	135,956	132,542	147,754	155164	153076.8
Crédit net à l'Etat	17,074	9,910	25,728	22,561	17,038	22,567	24,399	19,385	27,019	23,214	12,405	19,773	19022.53	8455.079
Dont: Trésor	21,781	17,831	33,583	27,982	27,173	28,292	34,470	25,420	29,271	25,284	23,769	22,989	22183.28	21346.43
Financement bancaire	17,074	9,910	25,728	22,561	17,038	22,567	24,399	19,385	27,019	23,214	12,405	19,773	19022.53	8455.079
Créances sur l'Etat	25,665	29,284	34,648	29,925	41,393	28,292	39,892	25,420	34,693	30,707	29,191	28,411	27605.6	26768.75
Dépôts de l'Etat	-8,591	-19,374	-8,920	-7,363	-24,356	-5,725	-15,493	-6,035	-7,675	-7,492	-16,786	-8,638	-8583.064	-18313.67
Créances sur ent. pub.	768	1,484	2,891	8,000	6,651	8,449	16,379	8,906	16,380	16,381	16,382	16,383	16384	16385
Créances sur autres institutions financières	-136	-59	-101	-101	-43	-101	-43	-101	-43	-43	-43	-43	-43.30135	-43.30135
Crédit au secteur privé	81,336	79,072	79,468	80,259	86,728	82,666	99,738	85,560	107,242	112,742	120,137	127,981	136141.5	144621.8
Autres postes (nets)	-35,078	-34,685	-41,186	-33,885	-34,317	-41,502	-33,752	-27,016	-40,588	-47,372	-25,441	-23,353	-24880.09	-14290.68
Monnaie au sens large	146,711	163,547	187,727	192,985	196,343	202,634	211,597	215,805	216,645	217,837	225,477	230,791	231726.2	239521.8
Monnaie	98,099	110,869	127,261	127,603	135,663	133,582	148,187	143,018	150,501	150,505	159,213	161,669	161364.8	170276.5
Billets en circulation	38,764	41,592	47,741	47,870	48,120	50,557	54,856	53,292	64,640	64,642	62,536	73,690	73692.18	71291.42
Dépôts à vue	59,335	69,277	79,519	79,733	87,544	83,025	93,330	89,726	85,860	85,863	96,677	87,979	87672.63	98985.13
Quasi-monnaie	48,611	52,678	60,466	65,382	60,679	69,052	63,410	72,788	66,145	67,331	66,263	69,121	70361.39	69245.25
<i>(en pourcentage de la masse monétaire large du début de période)</i>														
Avoirs extérieurs nets	1.3	17.1	9.7	9.9	7.6	7.7	0.5	-0.5	0.8	2.9	-5.0	-5.3	-2.1	-0.3
Credit intérieur net	4.7	-5.6	5.0	8.1	12.4	-2.7	7.3	7.0	1.6	-2.3	8.5	7.7	2.5	3.7
Credit intérieur	6.8	-5.9	9.0	7.6	12.2	1.3	7.0	-0.1	4.8	0.8	-1.6	6.7	3.2	-0.9
Crédit net à l'Etat	5.4	-4.9	9.7	7.7	4.4	0.0	3.7	-1.6	1.2	-1.8	-5.0	3.3	-0.3	-4.6
Créances sur ent. pub.	-0.9	0.5	0.9	4.0	3.2	0.2	5.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit au secteur privé	2.3	-1.5	0.2	0.7	4.7	1.2	6.6	1.4	3.5	2.5	3.4	3.5	3.5	3.7
Autres postes (nets)	-2.2	0.3	-4.0	0.5	0.2	-3.9	0.3	7.1	-3.2	-3.1	10.1	0.9	-0.7	4.6
Monnaie au sens large	5.9	11.5	14.8	18.0	20.1	5.0	7.8	6.5	2.4	0.5	3.5	2.4	0.4	3.4
Monnaie	3.8	8.7	10.0	10.2	15.2	3.1	6.4	4.7	1.1	0.0	4.0	1.1	-0.1	3.8
Quasi-monnaie	2.1	2.8	4.8	7.8	4.9	1.9	1.4	1.8	1.3	0.5	-0.5	1.3	0.5	-0.5
Velocité	3.6	3.2	2.8	2.8	2.7	2.8	2.7	2.8	2.9	3.0	3.1	3.2	3.4	3.5
Crédit au secteur privé (variation en pourcentage)	4.1	-2.8	0.5	1.5	9.7	3.0	15.0	3.5	7.5	5.1	6.6	6.5	6.4	6.2

Sources: Banque centrale des Comores; estimations et projections des services du FMI

¹ À compter de 2021, comprend une nouvelle allocation de DTS d'un montant de 24 millions de dollars.

Tableau 4a. Union des Comores: balance des paiements, 2019–2028
(En millions de francs comoriens, sauf indication contraire)

	2019	2020	2021		2022		2023		2024	2025	2026	2027	2028	
			SMP	1 ^o revue	1 ^o revue	Est.	1 ^o revue	Proj.						
Compte courant	-18,037	-10,125	-21,811	-8,950	1,784	-21,461	-26,162	-32,759	-45,005	-41,610	-42,599	-47,316	-42,189	-39,662
Biens et services	-93,406	-118,935	-113,481	-115,713	-112,058	-128,173	-133,397	-134,104	-155,603	-154,001	-151,136	-156,221	-158,290	-163,214
Balance commerciale	-88,407	-94,110	-101,935	-96,431	-93,297	-113,362	-109,079	-118,929	-130,858	-135,086	-135,898	-143,931	-149,627	-159,198
Exportations (f.à.b.)	17,276	8,924	11,832	11,828	14,492	16,370	17,365	17,123	18,970	20,338	22,127	24,112	26,366	28,938
Dont : Vanille	3,093	1,951	2,188	2,218	1,940	2,781	1,941	2,773	2,047	2,204	2,411	2,643	2,914	3,231
Clou de girofle	6,257	3,868	4,933	4,933	5,686	6,994	7,375	7,390	7,972	8,587	9,391	10,295	11,349	12,584
Ylang-ylang	5,387	1,926	2,736	2,736	2,624	4,252	1,349	4,493	2,761	2,973	3,252	3,565	3,930	4,357
Autres	2,539	1,179	1,975	1,941	4,243	2,342	6,700	2,466	6,191	6,574	7,074	7,610	8,174	8,766
Importations (f.à.b.)	-105,683	-103,035	-113,768	-108,259	-107,789	-129,732	-126,444	-136,051	-149,828	-155,424	-158,025	-168,043	-175,994	-188,136
Dont : Produits pétroliers	-30,436	-30,586	-33,509	-33,509	-37,101	-36,295	-50,765	-36,806	-48,177	-46,713	-46,212	-46,365	-47,359	-49,294
Services (net)	-4,999	-24,825	-11,546	-19,282	-18,761	-14,811	-24,318	-15,175	-24,745	-18,915	-15,239	-12,291	-8,663	-4,016
Recettes	44,672	20,190	35,277	33,857	47,040	45,147	53,885	47,689	53,309	56,676	61,092	66,476	72,344	79,315
Paiements	-49,671	-45,015	-46,822	-53,140	-65,800	-59,957	-78,203	-62,864	-78,054	-75,592	-76,330	-78,766	-81,006	-83,331
Revenu (net)	2,481	2,545	5,254	5,300	2,624	5,217	3,051	4,327	1,089	865	975	642	240	21
of which: Interest on rescheduled obligations	-1,024	-1,091	-903	-903	-1,359	-1,635	-1,515	-2,271	-2,408	-2,675	-2,749	-2,850	-2,992	-3,120
Transferts courants (net)	72,888	106,264	86,416	101,563	111,218	101,494	104,184	97,018	109,508	111,526	107,562	108,264	115,861	123,531
Administrations publiques	9,539	17,635	16,556	16,609	9,473	18,022	6,746	13,161	13,750	14,367	13,474	14,032	14,865	15,816
Dont : Assistance HIPC <i>interiminaire</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur privé ¹	63,349	88,629	69,861	84,954	101,745	83,472	97,438	83,857	95,758	97,159	94,088	94,231	100,996	107,714
Compte capital & opérations financières	39,321	35,043	48,358	37,223	21,566	36,064	27,075	31,479	48,567	50,367	32,786	35,598	37,146	39,260
Compte de capital	13,457	14,979	23,122	23,538	12,458	25,379	14,060	23,078	13,780	17,606	13,031	23,248	25,695	28,885
Transferts en capital	13,457	14,979	23,122	23,538	12,458	25,379	14,060	23,078	13,780	17,606	13,031	23,248	25,695	28,885
Transferts des actifs fixes	26,627	29,435	23,122	23,538	20,292	25,379	13,795	23,078	18,236	20,462	22,947	45,856	48,379	51,038
Compte financier	25,864	20,065	25,235	13,685	9,107	10,685	13,015	8,401	34,787	32,761	19,755	12,350	11,451	10,375
Investissement direct	1,890	1,669	1,319	1,336	1,674	1,411	2,103	2,379	9,143	6,995	4,161	4,433	4,716	5,009
Portefeuille net & autres investissements	23,974	18,395	23,917	12,349	7,433	9,275	10,912	6,022	25,643	25,766	15,594	7,917	6,735	5,365
Administrations publiques	26,673	16,657	31,347	28,503	5,692	27,657	16,852	24,914	31,740	31,753	21,701	8,430	7,286	5,956
Décaissements	27,334	17,800	34,454	29,874	17,147	31,655	18,533	27,860	34,635	36,295	31,142	18,788	18,654	17,858
Tirages	27,334	17,800	24,540	19,960	7,233	31,655	18,533	27,860	34,635	36,295	31,142	18,788	18,654	17,858
Allocation DTS			9,914	9,914	9,914									
Amortissement	-661	-1,143	-3,107	-1,371	-1,540	-3,998	-1,681	-2,946	-2,895	-4,542	-9,442	-10,358	-11,369	-11,902
Secteur privé (net)	-2,699	1,738	-7,430	-16,154	1,741	-18,383	-5,939	-18,892	-6,096	-5,987	-6,107	-513	-550	-591
Banques, net	-2,735	1,035	-43	2,191	2,197	-249	-77	-254	-340	-249	-335	-355	-369	-384
Autres	37	703	-7,388	-18,345	-456	-18,133	-5,862	-18,638	-5,757	-5,738	-5,772	-158	-181	-207
Erreurs et omissions	-22,960	-408	0	0	2,591	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	-1,676	24,510	26,545	28,373	25,941	14,603	914	-1,280	3,562	8,757	-9,812	-11,718	-5,043	-402
Financement	1,948	-24,163	-26,547	-28,373	-25,941	-14,603	-914	1,280	-3,562	-8,757	9,812	11,718	5,043	402
AEN banque centrale (hausse = -)	898	-25,364	-26,547	-28,373	-25,941	-14,603	-914	1,280	-3,562	-8,757	9,812	11,718	5,043	402
Avoirs extérieurs	-2,858	-29,492	-26,547	-27,636	-25,203	-13,528	230	4,152	-528	-5,524	11,328	12,498	5,849	1,238
Passifs extérieurs	3,756	4,128	0	-737	-738	-1,075	-1,143	-2,872	-3,034	-3,233	-1,516	-780	-805	-837
Utilisation crédits FMI	0	0	740	-737	0	-1,075	0	-2,872	0	0	0	0	0	0
Variation nette des arriérés	778	854	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Écart de financement ²	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financement additionnel de la Balance de Paiement pour fermer le gap budgétaire	0	0	-185	3,459	-173	3,963	18,014	13,077	16,831	15,289	16,485	17,035
<i>Postes pour mémoire :</i>														
Compte courant (pourcentage du PIB)	-3.5	-1.9	-4.1	-1.7	0.3	-3.8	-4.5	-5.5	-7.3	-6.4	-6.1	-6.4	-5.4	-4.8
Transferts exclus	-17.4	-22.2	-20.5	-20.7	-20.5	-21.8	-22.6	-21.8	-25.0	-23.5	-21.7	-21.1	-20.1	-19.5
Exportations biens & services (pourcentage du PIB)	11.9	5.5	8.9	8.6	11.5	10.9	12.4	10.9	11.7	11.8	12.0	-12.3	-12.6	-13.0
Importations biens & services (pourcentage du PIB)	29.8	28.2	30.4	30.2	32.5	33.6	35.5	33.4	36.8	35.5	33.8	33.4	32.7	32.5
Réserves internationales brutes (En millions de dollars EU) ²	200.2	292.2	350.2	352.8	329.3	393.7	308.0	388.5	312.9	319.2	286.8	252.4	231.2	219.6
En mois d'importations de biens et services	7.0	8.4	9.0	9.1	9.0	9.5	7.4	9.4	7.5	7.7	6.8	6.0	5.4	4.8
PIB nominal (millions de FC)	522,045	524,947	527,551	534,250	534,274	564,241	575,781	594,763	619,106	650,852	693,547	738,831	785,939	834,895.4
PIB nominal (millions de dollars EU)	1,188	1,218	1,281	1,297	1,285	1,385	1,233	1,481	1,349	1,409	1,463	1,512	1,552	1,579.6

Sources: Autorités comoriennes; et estimations et projections du FMI.

¹ À compter de 2015, les transferts officiels privés nets comprennent les estimations réalisées par la Banque centrale des Comores en ce qui concerne les postes de débit autres que les virements télégraphiques.² À compter de 2021, comprend une nouvelle allocation de DTS d'un montant de 24 millions de dollars.

Tableau 4b. Union des Comores: balance des paiements, 2019–2028
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2019	2020	2021		2022		2023		2024	2025	2026	2027	2028	
			SMP	First rev.	First rev.	Est.	First rev.	Proj.						
Compte courant	-3.5	-1.9	-4.1	-1.7	0.3	-3.8	-4.5	-5.5	-7.3	-6.4	-6.1	-6.4	-5.4	-4.8
Biens et services	-17.9	-22.7	-21.5	-21.7	-21.0	-22.7	-23.2	-22.5	-25.1	-23.7	-21.8	-21.1	-20.1	-19.5
Balance commerciale	-16.9	-17.9	-19.3	-18.0	-17.5	-20.1	-18.9	-20.0	-21.1	-20.8	-19.6	-19.5	-19.0	-19.1
Exportations (f.à.b.)	3.3	1.7	2.2	2.2	2.7	2.9	3.0	2.9	3.1	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5
Dont : Vanille	0.6	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.3	0.5	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4
Clou de girofle	1.2	0.7	0.9	0.9	1.1	1.2	1.3	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4	1.5
Ylang-ylang	1.0	0.4	0.5	0.5	0.5	0.8	0.2	0.8	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Autres	0.5	0.2	0.4	0.4	0.8	0.4	1.2	0.4	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.1
Importations (f.à.b.)	-20.2	-19.6	-21.6	-20.3	-20.2	-23.0	-22.0	-22.9	-24.2	-23.9	-22.8	-22.7	-22.4	-22.5
Dont : Produits pétroliers	-5.8	-5.8	-6.4	-6.3	-6.9	-6.4	-8.8	-6.2	-7.8	-7.2	-6.7	-6.3	-6.0	-5.9
Services (net)	-1.0	-4.7	-2.2	-3.6	-3.5	-2.6	-4.2	-2.6	-4.0	-2.9	-2.2	-1.7	-1.1	-0.5
Recettes	8.6	3.8	6.7	6.3	8.8	8.0	9.4	8.0	8.6	8.7	8.8	9.0	9.2	9.5
Paiements	-9.5	-8.6	-8.9	-9.9	-12.3	-10.6	-13.6	-10.6	-12.6	-11.6	-11.0	-10.7	-10.3	-10.0
Revenu (net)	0.5	0.5	1.0	1.0	0.5	0.9	0.5	0.7	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0
of which: Interest on rescheduled obligations	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4
Transferts courants (net)	14.0	20.2	16.4	19.0	20.8	18.0	18.1	16.3	17.7	17.1	15.5	14.7	14.7	14.8
Administrations publiques	1.8	3.4	3.1	3.1	1.8	3.2	1.2	2.2	2.2	2.2	1.9	1.9	1.9	1.9
Dont : Assistance HIPC interrimaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Secteur privé ¹	12.1	16.9	13.2	15.9	19.0	14.8	16.9	14.1	15.5	14.9	13.6	12.8	12.9	12.9
Compte capital & opérations financières	7.5	6.7	9.2	7.0	4.0	6.4	4.7	5.3	7.8	7.7	4.7	4.8	4.7	4.7
Compte de capital	2.6	2.9	4.4	4.4	2.3	4.5	2.4	3.9	2.2	2.7	1.9	3.1	3.3	3.5
Transferts en capital	2.6	2.9	4.4	4.4	2.3	4.5	2.4	3.9	2.2	2.7	1.9	3.1	3.3	3.5
Transferts des actifs fixes	5.1	5.6	4.4	4.4	3.8	4.5	2.4	3.9	2.9	3.1	3.3	6.2	6.2	6.1
Compte financier	5.0	3.8	4.8	2.6	1.7	1.9	2.3	1.4	5.6	5.0	2.8	1.7	1.5	1.2
Investissement direct	0.4	0.3	0.3	0.2	0.3	0.3	0.4	0.4	1.5	1.1	0.6	0.6	0.6	0.6
Portefeuille net & autres investissements	4.6	3.5	4.5	2.3	1.4	1.6	1.9	1.0	4.1	4.0	2.2	1.1	0.9	0.6
Administrations publiques	5.1	3.2	5.9	5.3	1.1	4.9	2.9	4.2	5.1	4.9	3.1	1.1	0.9	0.7
Décassements	5.2	3.4	6.5	5.6	3.2	5.6	3.2	4.7	5.6	5.6	4.5	2.5	2.5	2.5
Tirages	5.2	3.4	4.7	3.7	1.4	5.6	3.2	4.7	5.6	5.6	4.5	2.5	2.4	2.1
Allocation DTS			1.9	1.9	1.9									
Amortissement	-0.1	-0.2	-0.6	-0.3	-0.3	-0.7	-0.3	-0.5	-0.5	-0.7	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4
Secteur privé (net)	-0.5	0.3	-1.4	-3.0	0.3	-3.3	-1.0	-3.2	-1.0	-0.9	-0.9	-0.1	-0.1	-0.1
Banques, net	-0.5	0.2	0.0	0.4	0.4	0.0	0.0	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	0.0	0.1	-1.4	-3.4	-0.1	-3.2	-1.0	-3.1	-0.9	-0.9	-0.8	0.0	0.0	0.0
Erreurs et omissions	-4.4	-0.1	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-0.3	4.7	5.0	5.3	4.9	2.6	0.2	-0.2	0.6	1.3	-1.4	-1.6	-0.6	0.0
Financement	0.4	-4.6	-5.0	-5.3	-4.9	-2.6	-0.2	0.2	-0.6	-1.3	1.4	1.6	0.6	0.0
AEEN banque centrale (hausse = -)	0.2	-4.8	-5.0	-5.3	-4.9	-2.6	-0.2	0.2	-0.6	-1.3	1.4	1.6	0.6	0.0
Avoirs extérieurs	-0.5	-5.6	-5.0	-5.2	-4.7	-2.4	0.0	0.7	-0.1	-0.8	1.6	1.7	0.7	0.1
Passifs extérieurs	0.7	0.8	0.0	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.5	-0.5	-0.5	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1
Utilisation crédits FMI	0.0	0.0	0.1	-0.1	0.0	-0.2	0.0	-0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation nette des arriérés	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement additionnel de la Balance de Paiement pour fermer le gap budgétaire	0.0	0.0	0.0	0.6	0.0	0.7	2.9	2.0	2.4	2.1	2.1	2.0
<i>Postes pour mémoire :</i>														
Compte courant (pourcentage du PIB)	-3.5	-1.9	-4.1	-1.7	0.3	-3.8	-4.5	-5.5	-7.3	-6.4	-6.1	-6.4	-5.4	-4.8
Transferts exclus	-17.4	-22.2	-20.5	-20.7	-20.5	-21.8	-22.6	-21.8	-25.0	-23.5	-21.7	-21.1	-20.1	-19.5
Exportations biens & services (pourcentage du PIB)	11.9	5.5	8.9	8.6	11.5	10.9	12.4	10.9	11.7	11.8	12.0	12.3	12.6	13.0
Importations biens & services (pourcentage du PIB)	29.8	28.2	30.4	30.2	32.5	33.6	35.5	33.4	36.8	35.5	33.8	33.4	32.7	32.5
Réerves internationales brutes (En millions de dollars EU) ²	200.2	292.2	350.2	352.8	329.3	393.7	308.0	388.5	312.9	319.2	286.8	252.4	231.2	219.6
En mois d'importations de biens et services	7.0	8.4	9.0	9.1	9.0	9.5	7.4	9.4	7.5	7.7	6.8	6.0	5.4	4.8
PIB nominal (millions de FC)	522,045	524,947	527,551	534,250	534,274	564,241	575,781	594,763	619,106	650,852	693,547	738,831	785,939	834,895
PIB nominal (millions de dollars EU)	1,188	1,218	1,281	1,297	1,285	1,385	1,233	1,481	1,349	1,409	1,463	1,512	1,552	1,580

Sources: Autorités comoriennes; et estimations et projections du FMI.

¹ À compter de 2015, les transferts officiels privés nets comprennent les estimations réalisées par la Banque centrale des Comores en ce qui concerne les postes de débit autres que les virements télégraphiques.

² À compter de 2021, comprend une nouvelle allocation de DTS d'un montant de 24 millions de dollars.

Annexe I. Matrice d'évaluation des risques¹

Sources de risque	Probabilité relative	Horizon temporel	Incidence sur les Comores	Riposte des pouvoirs publics
Risques mondiaux				
Chocs sur les prix des produits de base. La poursuite des perturbations de l'approvisionnement (par exemple, en raison des conflits et des restrictions aux exportations) conjuguée à des chocs négatifs sur la demande provoque une volatilité récurrente des prix des produits de base et une instabilité sociale et économique.	Élevée	CT, MT	Élevée	Mettre en œuvre avec prudence les ajustements aux cours de l'énergie tout en protégeant les groupes les plus vulnérables et en surveillant les réserves de change. Promouvoir la production alimentaire locale ou la substitution.
Ralentissement brutal ou récession au niveau mondial. Des facteurs de risque mondiaux se conjuguent à des facteurs plus spécifiques pour entraîner un ralentissement brutal et synchronisé de la croissance, voire une récession dans certains pays ; les effets de contagion se transmettent par l'intermédiaire des échanges commerciaux et des circuits financiers, et les prix de certains produits de base suivent des tendances baissières.	Moyenne	CT	Moyenne	Diversifier les voies d'approvisionnement et définir des plans d'urgence, y compris des mesures visant à protéger les groupes les plus vulnérables en cas de ralentissement des envois de fonds.
Apparition de foyers sporadiques de COVID-19 Des foyers d'infection dans des pays où la vaccination progresse lentement et l'apparition de variants plus contagieux et résistants aux vaccins entraînent de nouveaux confinements et ralentissent les échanges commerciaux. Il en résulte des perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement, un ralentissement de la croissance, des sorties de capitaux et le surendettement de certains pays émergents et pays en développement.	Moyenne	CT, MT	Élevée	Accélérer la campagne de vaccination autant que le permettent les contraintes d'approvisionnement, de préférence en se servant des vaccins qui ont fait la preuve de leur grande efficacité. Donner des orientations sur la distanciation physique, en tant que de besoin. Puiser dans le reliquat de l'allocation de DTS, si nécessaire.

¹ Sur la base de la Matrice mondiale d'évaluation des risques de 2022.

<p>Désancrage des anticipations d'inflation et stagflation. Des chocs du côté de l'offre sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie entraînent une forte accélération de l'inflation globale et se transmettent à l'inflation hors énergie et alimentation, ce qui provoque le désancrage des anticipations d'inflation et déclenche une spirale prix-salaires en cas de pénurie de main-d'œuvre. Les banques centrales adoptent une politique monétaire plus restrictive que prévu, ce qui fait baisser la demande mondiale et se déprécier les monnaies des pays émergents et des pays en développement et entraîne des défaillances d'emprunteurs souverains. La conjugaison de ces facteurs pourrait déclencher une stagflation.</p>	<p>Moyenne Faible</p>	<p>CT, MT</p>	<p>Faible</p>	<p>Assurer un suivi des réserves de change et des prix à la consommation. En cas de sorties de réserves élevées et persistantes ou d'effets secondaires sur les prix à la consommation, envisager un resserrement de l'orientation de la politique.</p>
<p>Sources de risque</p>	<p>Probabilité</p>	<p>Horizon temporel</p>	<p>Incidence sur les Comores</p>	<p>Riposte des pouvoirs publics</p>
<p>Aggravation de la fragmentation géoéconomique et des tensions géopolitiques L'ampleur prise par certains conflits et la réduction de la coopération internationale accélèrent la démondialisation, ce qui provoque une réorganisation des échanges, des perturbations de l'offre, une fragmentation des systèmes technologiques et de paiement, une hausse du coût des intrants, une instabilité financière, une fracture du système monétaire et financier international et un affaiblissement de la croissance potentielle.</p>	<p>Élevée</p>	<p>CT, MT</p>	<p>Moyenne</p>	<p>Diversifier les voies d'approvisionnement et définir des plans d'urgence, y compris des mesures visant à protéger les groupes les plus vulnérables en cas de nouvelles perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Poursuivre la mise en œuvre de réformes structurelles visant à rendre les Comores plus attractifs pour les investisseurs.</p>
Risques intérieurs				
<p>Dérapages des politiques publiques. En particulier, des retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles risquent d'entraver l'augmentation des recettes, ce</p>	<p>Élevée</p>	<p>CT, MT</p>	<p>Élevée</p>	<p>Mettre en œuvre les politiques macroéconomiques et les réformes structurelles définies dans le programme de référence, en particulier</p>

qui mettrait les finances publiques davantage sous tension. La souscription à de nouveaux emprunts non concessionnels pourrait rapidement compromettre la viabilité de la dette.				pour ce qui concerne l'augmentation des recettes budgétaires. Éviter de contracter des emprunts non concessionnels
Mécontentement social interinsulaire et instabilité politique. Des troubles sociaux dus à la réduction des transferts et des subventions, à la hausse des prix et à la pénurie de produits de première nécessité, au creusement des inégalités, à l'augmentation du chômage, au ralentissement de la croissance économique et à l'instabilité politique, tandis que l'opposition continue de rejeter la constitution de 2018.	Élevée	CT, MT	Élevée	Apporter une aide aux groupes les plus vulnérables. Améliorer la gouvernance, la transparence et l'état de droit.
Détérioration de la situation financière des entreprises publiques, suivie d'une augmentation des passifs de l'État.	Élevée	CT, MT	Élevée	Améliorer la surveillance des entreprises publiques et la communication des données financières par ces entreprises.
Catastrophes naturelles liées au changement climatique ou à d'autres phénomènes, par exemple l'éruption du volcan Karthala, un autre ouragan ou une sécheresse.	Moyenne	À court et moyen terme	Élevée	Appliquer la stratégie d'adaptation décrite dans le rapport n° 20/198.

Appendice I. Lettre d'Intention

Moroni, Union des Comores
21 Février 2023

M^{me} Kristalina Georgieva
Directrice Générale
Fonds Monétaire International
Washington, DC 20431

Madame la Directrice Générale,

Le gouvernement de l'Union des Comores sollicite l'achèvement de la deuxième et dernière revue au titre du programme de référence couvrant la période du 22 juillet 2021 au 15 mars 2022.

L'économie de l'Union a été secouée par plusieurs chocs successifs ces dernières années. Après le cyclone Kenneth en 2019 et la pandémie de COVID-19 en 2020-21, la guerre en Ukraine a porté un nouveau coup dur au pays en provoquant une dégradation des termes de l'échange. La flambée des prix des produits de base a assombri les perspectives budgétaires, affaibli les résultats financiers des entreprises publiques et privées et entraîné une inflation record à deux chiffres qui affecte de façon disproportionnée les ménages les plus pauvres, conduisant le gouvernement à subventionner le riz populaire et la farine.

En dépit des circonstances difficiles, nous sommes restés déterminés à démontrer notre capacité à mettre en œuvre les politiques prévues par le programme de référence, et nous avons atteint la plupart des objectifs fixés par le programme :

- Nous avons atteint douze des quatorze objectifs quantitatifs du programme de référence et pris des mesures correctives pour répondre aux deux objectifs manqués.
- Nous avons également atteint six des huit repères structurels comme prévu et nous avons maintenant rempli les principaux éléments des critères de référence sur la restructuration de la banque publique SNPSF et tous les éléments sur les amendements à la loi anti-corruption. Nous poursuivrons nos efforts pour assurer l'opérationnalisation d'un cadre efficace de lutte contre la corruption.

Nous réalisons également des avancées sur d'autres fronts de réformes, notamment l'augmentation des recettes fiscales et le renforcement de la gestion des finances publiques. Le budget 2023, récemment adopté, vise à promouvoir la croissance tout en préservant la viabilité des finances publiques. Nous nous engageons à continuer à collaborer étroitement avec l'équipe du FMI au cours de l'exécution du budget et, si nécessaire, ferons des ajustements budgétaires. Étant donné que le fardeau de notre dette n'a cessé d'augmenter, reflétant les besoins substantiels du pays en matière de développement, nous tâcherons également de limiter les financements non

concessionnels. Le mémorandum de politiques économiques et financières (MPEF) supplémentaire ci-joint présente nos plans plus en détail.

Compte tenu de notre progrès dans la mise en œuvre des politiques discutées ci-dessus, nous sollicitons l'achèvement de la deuxième et dernière revue au titre du programme de référence. Nous espérons que cela ouvrira la voie à des discussions sur un accord dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC).

Conformément à notre engagement envers la transparence, nous consentons à la publication de la présente lettre, du MPEF ci-joint, du rapport de l'équipe du FMI y afférent et de l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) préparée par le FMI et la Banque Mondiale.

Veillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'assurance de notre haute considération.

/s/

Mzé Abdou Mohamed Chanfiou
Ministre des Finances, du Budget
et du Secteur Bancaire

/s/

Younoussa Imani
Gouverneur de la Banque Centrale
des Comores

Pièce Jointe I. Mémoire de Politiques Économiques et Financières

Le présent mémoire de politiques économiques et financières (MEFP) passe en revue les récents développements économiques et la performance dans le cadre du programme de référence, et présente les perspectives ainsi que les objectifs et les plans de politique économique du gouvernement pour les années à venir.

A. Évolution Récente de l'Économie et Perspectives

- 1. Les Comores ont commencé l'année 2022 avec une reprise de l'activité intérieure, la pandémie s'étant atténuée et les mesures de confinement ayant été progressivement levées.** Le nombre de cas enregistrés d'infections et de décès liés au COVID-19 est resté relativement faible, en partie grâce à notre plan de riposte et la campagne de vaccination, avec près de 40 % de la population désormais entièrement vaccinée. Alors que les activités économiques ont stagné en 2020-21, les Comores ont bénéficié d'apports et d'aides substantiels de la diaspora et des partenaires au développement, y compris le financement d'urgence du FMI fourni dans le cadre de la facilité de crédit rapide (FCR) et de l'instrument de financement rapide (IRF) d'avril 2020. Comme pour de nombreux pays à travers le monde, la croissance devait accélérer en 2022 dans le cadre des activités de réouverture.
- 2. La reprise après la pandémie de COVID-19 a toutefois été interrompue par le déclenchement de la guerre en Ukraine et la forte hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et du carburant.** La guerre en Ukraine a eu un impact sur les Comores par le biais de perturbations de la chaîne d'approvisionnement et d'une inflation galopante qui ont exacerbé des conditions économiques déjà faibles. Malgré la réouverture en cours de l'économie et l'accroissement de l'activité touristique, les prévisions de croissance pour 2022 ont été revues à la baisse, passant de 3,8 à 2,4 %. Les recettes publiques ont chuté de manière significative, sous l'effet des pertes substantielles des entreprises publiques qui absorbent les prix élevés des produits de base, élargissant ainsi la dette publique. Les perspectives pour 2023 demeurent difficiles, l'économie devant croître de seulement 3 %.

B. Mise en Œuvre du Programme

- 3. Nous avons atteint douze des quatorze cibles quantitatives (Tableau 1) et pris des mesures correctives pour atteindre les deux cibles manquées.** En particulier, nous avons réalisé des recettes fiscales considérablement plus élevées que prévu dans le programme, réalisant des progrès plus rapides que prévu par rapport à un objectif clé du programme. En ce qui concerne les objectifs non atteints, après avoir dépassé le plafond du déficit prévu à la fin de septembre 2021, en partie en raison de faiblesses dans les contrôles des dépenses, nous avons renforcé les contrôles des dépenses et réduit les dépenses dans les secteurs non prioritaires au cours du dernier trimestre. Cela nous a permis d'atteindre la cible de déficit budgétaire à la fin de décembre 2021. Nous n'avons pas aussi atteint le plancher des transferts monétaires aux pauvres à la fin de décembre 2021 en raison

de difficultés logistiques liées à la vague d'infections du variant Omicron de la COVID-19 à la fin de l'année 2021. Nous avons depuis terminé le programme de transferts monétaires (5,8 milliards de francs comoriens).

4. Nous avons également atteint six des huit repères structurels dans les délais (Tableau 2) et rempli les principaux éléments des deux repères restants. Nous avons augmenté le nombre de contribuables actifs comme requis, commandé un audit des arriérés intérieurs, adopté une feuille de route pour étendre la couverture du compte unique du Trésor et créé un cadre pour l'établissement de rapports sur les marchés publics, y compris les informations sur les bénéficiaires effectifs. Cependant, les réformes liées à la restructuration de la banque postale SNPSF et à la loi anti-corruption se sont révélées plus complexes que prévu et ont nécessité plus de temps pour être achevées. Néanmoins, nous avons fait des progrès sur les deux fronts. En ce qui concerne la SNPSF, deux décrets ont été signés par le Président le 12 mars 2022, qui (i) séparent la SNPSF des activités postales et bancaires, (ii) établissent les statuts de la Banque Postale des Comores (BPC) et de la nouvelle poste, et (iii) prévoient la structure de gouvernance qui comprend deux administrateurs indépendants, un comité d'audit et un comité des risques présidés par des administrateurs indépendants. Un plan d'affaires pour la BPC a été élaboré en consultation avec les services du FMI, et les deux premières tranches des coûts de capitalisation de la banque nouvellement créée ont été incluses dans le budget 2023. En février 2022, nous avons lancé un appel à candidature pour un PDG de la BPC qui travaillera à la création et au fonctionnement de la nouvelle banque. Il ne reste plus qu'à demander une licence bancaire pour la nouvelle banque. À cette fin, nous avons nommé un comité chargé de diriger ce processus, qui bénéficiera de l'assistance de consultants externes financés par l'Agence française de développement (AFD). Pour le projet de loi anti-corruption, nous avons reçu l'assistance technique du département juridique du FMI. Le projet de loi actuel intègre la plupart de leurs recommandations, à savoir la création d'une agence anti-corruption autonome et indépendante sur le plan opérationnel, et l'introduction d'un système de déclaration de patrimoine pour les hauts fonctionnaires. Nous nous engageons à poursuivre notre collaboration avec le FMI pour faire avancer ces réformes ainsi que d'autres réformes afin de renforcer la transparence et la responsabilité dans le service public.

C. Objectifs et Politiques du Gouvernement

5. Nous avons l'intention de poursuivre nos efforts de réforme. Nos principaux objectifs à court terme seront de nous adapter aux chocs des prix des denrées alimentaires et du carburant tout en continuant à soutenir la reprise après la pandémie et à maintenir la viabilité de la dette. Nos objectifs à moyen terme comprennent des réformes structurelles budgétaires dans les domaines de l'administration des recettes, de la gestion des finances publiques (PFM) et de la politique fiscale, le renforcement du secteur financier et l'amélioration de la gouvernance et de la lutte contre la corruption.

S'adapter aux chocs des prix mondiaux tout en maintenant la viabilité de la dette

6. Nous avons élaboré un plan pour adapter nos politiques à la forte augmentation des prix des denrées alimentaires et du carburant. Pour la première fois depuis plusieurs années, nous avons augmenté les prix intérieurs du carburant, de l'électricité et du riz ordinaire afin de limiter les pertes de SCH, SONELEC et ONICOR. En mai 2022, le gouvernement a augmenté les prix de l'essence (25 %), du diesel (44 %) et du pétrole (40 %). Et depuis juin, les prix du riz ordinaire ont été augmentés de 20 %. Dans le même temps, nous avons introduit des exonérations fiscales temporaires sur le riz entre août et décembre 2022 afin d'atténuer la pression sur les prix de ce produit de base pour la population. Les trois entreprises publiques susmentionnées ont contracté des prêts garantis par l'État auprès de banques commerciales pour financer leurs coûts. Les hausses de prix devraient permettre à SCH et ONICOR d'être rentables à partir de 2023, et de commencer à rembourser leurs prêts, car la baisse attendue des prix mondiaux devrait faire baisser les coûts en dessous des prix de vente. La société d'électricité SONELEC mettra plus de temps à devenir rentable, en raison des coûts de production élevés et des inefficacités de la distribution. Un plan est en cours d'élaboration pour assurer la transition de la SONELEC vers des technologies plus efficaces. Dans le même temps, nous coordonnons étroitement avec la Banque mondiale sur la mise en place d'un programme de protection sociale pour aider les plus vulnérables.

7. Notre budget 2023 vise à soutenir la croissance tout en limitant les dépenses non prioritaires ou inefficaces. Nous prévoyons de mettre fin aux subventions ponctuelles et aux exonérations fiscales introduites en 2022 à mesure que les prix des produits de base se stabilisent, et de réintroduire la taxe de vente sur les matériaux de construction, notamment le ciment. Ces mesures, combinées au renforcement de l'administration fiscale et douanière, permettrait de porter les recettes à environ 10½ % du PIB. La poursuite des travaux de l'hôpital El-Maarouf, de l'hôtel Galawa et de la construction de routes soutiendra la reprise et permettra de couvrir les besoins en soins de santé, de stimuler la croissance du tourisme et de construire des infrastructures clés à moyen terme. Ainsi, les dépenses intérieures augmenteraient pour atteindre 12,1 % du PIB, les dépenses courantes étant contenues pour permettre une augmentation des investissements, ce qui maintiendrait le déficit primaire intérieur presque inchangé par rapport à l'année précédente.

8. Nous visons à commencer un assainissement budgétaire progressif en 2024. L'assainissement s'appuiera sur les gains de recettes résultant d'une meilleure administration des recettes, sur la réduction des dépenses liées à la pandémie et sur la réduction progressive des dépenses d'investissement aux niveaux antérieurs à la pandémie. La trajectoire budgétaire envisagée établit un équilibre entre la stimulation de la croissance et la réduction des risques d'endettement, et elle est conforme à notre objectif de ramener tous les indicateurs de charge de la dette en dessous de leur seuil de risque élevé d'ici 2029.

9. Malgré l'assainissement prévu, nous prévoyons des déficits de financement budgétaires et des déficits de financement extérieur correspondants à partir de 2023 et à moyen terme, reflétant plusieurs facteurs, notamment l'augmentation des prix des denrées alimentaires et du carburant, la recapitalisation de la banque postale et les obligations de service de la dette découlant d'emprunts non concessionnels contractés précédemment. Nous espérons pouvoir obtenir des financements concessionnels pour couvrir ces besoins de financement, et nous

sommes conscients que la souscription de nouvelles dettes non concessionnelles compromettrait rapidement la soutenabilité de la dette. Nous nous engageons donc à éviter tout emprunt non concessionnel dans un avenir proche.

10. Nous avons l'intention de procéder avec prudence au resserrement de la politique monétaire, en notant toutefois que les décisions de politique monétaire sont en phase avec la coopération monétaire avec la France. Nous notons que (i) les récentes augmentations de prix aux Comores reflètent principalement des facteurs externes liés à l'offre ; (ii) le resserrement de la politique monétaire dans les économies avancées n'aura probablement que des retombées modestes aux Comores, étant donné l'intégration limitée des Comores aux marchés de capitaux mondiaux ; et (iii) les augmentations des réserves obligatoires non rémunérées pourraient peser sur la rentabilité et la liquidité du secteur bancaire. Dans ce contexte, nous avons l'intention de suivre l'évolution de l'inflation et des réserves en devises et de n'envisager un nouveau resserrement qu'en cas d'effets de second tour moins probables, liés à une hausse des prix à l'importation ou à d'importantes sorties de réserves. Nous allons également intensifier la surveillance du système bancaire pour assurer sa stabilité et poursuivre nos efforts pour renforcer les instruments de la politique monétaire.

11. Le gouvernement s'est engagé à préserver la stabilité extérieure. Bien qu'elles diminuent en partie en raison des coûts plus élevés des importations de pétrole et de produits alimentaires, les réserves devraient rester à un niveau confortable au cours des prochaines années. Reconnaissant l'importance de préserver les réserves à un niveau capable d'amortir efficacement les chocs, nous surveillerons l'évolution de la balance des paiements et dialoguerons avec le FMI sur toute difficulté émergente et éviterons les mesures ou politiques qui entraîneraient ou aggraveraient de telles difficultés.

Mettre en œuvre des réformes budgétaires structurelles

12. Nous reconnaissons que les recettes fiscales des Comores sont les plus faibles parmi tous les petits États insulaires, et nous nous engageons à augmenter régulièrement les recettes au fil du temps pour permettre un investissement public plus élevé dans le capital humain et physique. Nous continuerons à travailler au renforcement de l'administration et des politiques fiscales et douanières. Nos efforts ont déjà commencé à porter leurs fruits, avec des gains de 1,1 % du PIB en 2021. Une partie de cette amélioration est due à des facteurs ponctuels (par exemple, le report du paiement des impôts à partir de 2020), mais le reste reflète les améliorations apportées à l'administration fiscale et douanière. Pour l'avenir, nous continuerons à nous engager avec le FMI sur l'administration des recettes et les politiques fiscales afin d'augmenter les recettes à moyen terme. Nos priorités sont notamment les suivantes :

- En ce qui concerne l'administration fiscale intérieure, nous entendons (i) d'augmenter encore le nombre de contribuables actifs, en nous appuyant sur l'augmentation réalisée en 2021-22; (ii) renforcer l'utilisation du logiciel SIGIT, maintenant que les numéros d'immatriculation et autres données obtenues dans le cadre de VIGOR sont intégrés dans le SIGIT; appliquer la même

administration fiscale aux entreprises publiques qu'aux autres contribuables ; et intensifier les efforts pour recouvrer les impôts impayés.

- Au niveau de l'administration des douanes, nous avons l'intention: (i) d'achever le transfert de jure de la gestion des taxes sur les produits énergétiques à l'administration douanière après avoir déjà terminé le transfert de facto ; (ii) de renforcer la gestion des risques, notamment en inspectant un nombre beaucoup plus restreint d'expéditions en fonction des risques de non-conformité; (iii) de déployer un système de contrôle interne et développer un système d'information décisionnel; et (iv) de finaliser la réglementation nécessaire à la mise en œuvre du code des douanes.

13. Le gouvernement poursuivra ses efforts pour renforcer la gestion des finances publiques et accroître l'efficacité et la transparence des dépenses afin d'assurer la meilleure utilisation possible de nos ressources limitées. Les principales mesures comprennent :

- Mettre en œuvre la feuille de route élaborée fin 2021 pour étendre la couverture du Compte Unique du Trésor (CUT) à toutes les transactions relatives aux entités extrabudgétaires, aux administrations publiques et aux projets financés sur ressources extérieures. La feuille de route comprend un certain nombre de réformes globales visant à améliorer le fonctionnement du CUT, par exemple la création d'une agence comptable du Trésor, avant que le CUT ne puisse être étendu.
- Renforcer la gestion de la masse salariale conformément aux recommandations des efforts de renforcement des capacités du FMI, en s'appuyant sur la récente fusion de trois bases de données salariales insulaires distinctes en une seule base de données nationale.
- Éviter l'accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs. Les résultats de l'audit des arriérés nationaux commandé en février 2022 contribueront à l'élaboration d'une stratégie d'apurement de ces arriérés.

14. Nous continuerons de renforcer la surveillance des entreprises publiques. Nous avons l'intention de prendre les mesures initiales suivantes : Nous concluons des contrats de performance avec les principales entreprises publiques afin d'assurer l'amélioration de la quantité et de la qualité de la prestation de services, ainsi que la définition d'objectifs financiers. De plus, nous avons l'intention d'exiger des entreprises publiques qu'elles préparent des bilans annuels certifiés et des déclarations de profits et pertes. Nous chercherons à ajuster les effectifs des entreprises d'État et leurs rémunérations, le cas échéant, pour les aligner sur celles de la fonction publique. En outre, nous mettrons fin au règlement des arriérés croisés entre l'État et les entreprises d'État pour permettre une plus grande transparence, en commençant par la compagnie pétrolière d'État SCH.

Renforcer le secteur financier

15. Notre système bancaire est confronté à des défis importants.

- **Les vulnérabilités du système bancaire et de son environnement continuent d’entraver l’octroi de crédit à l’économie et de miner la qualité des actifs.** Les banques souffrent de la faiblesse des processus de souscription et de gestion des risques, d'une concentration souvent importante du risque de crédit, de la récurrence des arriérés publics et des insuffisances du système juridique qui empêchent la saisie des garanties. En 2021, le système bancaire dans son ensemble a enregistré des pertes pour la cinquième année consécutive. Toutefois, les prêts non performants (PNP) ont été réduits grâce aux travaux de notre commission sur les PNP (voir ci-dessous).
- **Le développement du dispositif de sécurité financière n’est pas encore achevé, ce qui a limité les choix du gouvernement dans le traitement des banques en difficulté.** Par exemple, un mécanisme d'aide d'urgence à la liquidité de la banque centrale reste à créer.
- **De plus, le manque d’infrastructures financières entrave les prêts interbancaires.** Les banques ne peuvent pas emprunter ou prêter facilement à d’autres banques et à la BCC, car il n’y a pas de marché organisé ni d’instrument de prêt ou de garantie facilement disponible (ni l’État ni la BCC n’émet de bons ou d’obligations).
- **La restructuration de la banque postale, la SNPSF, nécessitera d’importantes ressources budgétaires** (voir ci-dessous).

16. Afin de renforcer le secteur financier, le gouvernement entend prendre plusieurs mesures.

- **Améliorer l’environnement opérationnel des banques,** notamment en réduisant la fréquence des arriérés de l’État à l’égard des fournisseurs et en renforçant encore le système judiciaire afin que les banques puissent réaliser les garanties mises en gage. Dans ce contexte, une commission sur les PNP, composée du Ministère des Finances, du Ministère de la Justice et de la BCC, a émis des recommandations sur l'accélération de la rédaction des décisions de justice, avec des premiers résultats positifs en 2021 puisque le ratio des PNP sur le total des prêts bruts s'est amélioré, passant de 23,7 % l'année précédente à 16,8 %. La commission reprendra ses travaux et se réunira au moins une fois par trimestre.
- **Renforcer la surveillance du secteur bancaire.** La BCC mettra en œuvre des inspections ciblées sur place dans les institutions financières afin d'évaluer la qualité des portefeuilles de crédit.
- **Renforcer le filet de sécurité du secteur financier,** notamment en créant un cadre de redressement et de résolution des banques (une loi établissant un tel cadre a été adoptée en décembre 2020) et en opérationnalisant la fonction d’aide d’urgence à la liquidité de la BCC.
- **Renforcer l’infrastructure financière,** notamment en créant un marché des titres publics. Plus récemment, nous recevons une assistance technique du FMI pour jeter les bases d'un marché

des titres publics, renforcer la gestion des liquidités de la BCC et créer un cadre d'aide d'urgence en matière de liquidités.

- **Achever la restructuration de la SNPSF.** Bien que l'achèvement de ce repère structurel ait pris plus de temps que prévu, les éléments clés sont maintenant en place pour mettre pleinement en œuvre la réforme, y compris un plan d'affaires pour la nouvelle banque (BPC) qui limitera les risques fiscaux. Nous avons l'intention de déposer une demande d'autorisation de la BPC auprès de la BCC d'ici la fin du 1er trimestre 2023. Les prochaines étapes sont :
 - Opérationnaliser le plan d'affaires de la BPC : Les opérations de la BPC se dérouleront en trois phases. Dans la phase 1, la prise de risque sera contenue en limitant les prêts aux clients existants, avec une limite de 5 millions KMF par client. Dans la phase 2, la BPC étendra les crédits à de nouveaux clients, y compris les entrepreneurs individuels (mais pas les autres entreprises), avec un crédit par client limité à 5 millions KMF. Dans la phase 3, la BPC fournira des crédits à de nouveaux clients, y compris les petites entreprises de moins de cinquante employés, avec un crédit par client limité à 7,5 millions KMF. Les phases 1 et 2 dureront chacune au moins 2 ans. Les conditions pour passer de la phase 1 à la phase 2 comprendront le paiement intégral en espèces des échéances convenues pour la capitalisation totale de la BPC, la mise en place de capacités améliorées de gestion des risques avec l'appui de l'AFD, et le fait que la BPC ait réalisé des bénéfices pendant au moins les deux années précédentes. Les conditions pour passer à la phase 3 seront l'établissement de capacités améliorées de gestion des risques incorporant des procédures pour le risque de crédit des petites entreprises et le fait que BPC ait été rentable pendant au moins les deux années précédentes. Le passage de chaque phase à la suivante sera soumis à l'évaluation et à l'autorisation de la BCC.
 - Nommer l'équipe de direction : Le conseil d'administration ayant déjà été nommé le 13 octobre 2022, nous viserons à nommer un directeur général dans les trois prochains mois, qui travaillera à plein temps sur la restructuration. Nous nous assurerons que la direction de la BPC sera libre de toute interférence politique en signant un accord-cadre de relation avec la direction de la BPC, qui pourrait prendre la forme d'un court accord de performance.
 - Injection de capital : La capitalisation de la BPC a commencé. Le gouvernement a déposé 1,5 milliard de KMF en espèces en 2022 sur un compte séquestre à la BCC. L'AFD contribue aussi pour 0,7 milliard de KMF déjà versés sur un compte séquestre. Pour les besoins restants tels qu'estimés aujourd'hui, l'Etat émettra des titres de créances afin de pouvoir les inscrire à l'actif de la nouvelle banque. Les titres de créances seront remboursés en espèces au fur et à mesure, tout d'abord en quatre tranches égales de 1,3 milliard de KMF, y compris les intérêts annuels, sur la période 2023-25 (deux tranches en 2023), avec paiement en 2025 du montant restant. L'AFD et le Trésor français se sont engagés à fournir des subventions pour le processus de restructuration, qui seront déboursées au fur et à mesure que les étapes convenues seront atteintes. Un montant de 2 millions d'euros de l'aide budgétaire française attribuée en 2022 est affecté pour le

paiement d'échéances des titres de créances en 2023. Les besoins restants, actuellement estimés à 4,9 milliards de de KMF, seront pris en charge par le gouvernement des Comores.

Renforcer la gouvernance

17. Le gouvernement continuera à prendre des mesures pour améliorer la gouvernance et réduire la vulnérabilité à la corruption :

- **État de droit.** Notre système juridique doit être renforcé pour garantir davantage les droits de propriété et à faire respecter les contrats, en vue de soutenir le développement du secteur privé. Nous avons pris des mesures pour renforcer l'efficacité du système judiciaire, notamment en améliorant son équipement. Ces efforts ont permis d'accélérer le traitement des affaires judiciaires. Nous continuerons à renforcer encore l'intégrité et l'efficacité du système.
- **Transparence budgétaire.** Les mesures évoquées plus haut concernant le renforcement de la gestion des finances publiques et l'amélioration de la surveillance des entreprises d'État contribueront de manière importante au renforcement de la gouvernance, tout comme nos efforts pour améliorer la comptabilité et les rapports financiers. Pour renforcer davantage la transparence budgétaire, nous avons l'intention de :
 - Publier régulièrement des informations complètes sur tous les grands projets de marchés publics. Nous avons jeté les bases de ces publications en publiant une circulaire concernant la soumission à une agence de passation de marchés désignée de la documentation sur tous les grands contrats de marchés publics, ainsi que les noms des entreprises attribuées et le(s) nom(s) de leur(s) bénéficiaire(s) effectif(s) ; et en préparant un plan qui définit les étapes et le calendrier de la publication de cette documentation sur un site web facilement accessible.
 - Publier d'ici fin-juin 2023 les résultats de l'audit des dépenses du financement d'urgence du FMI fourni dans le cadre la FCR et de l'IFR d'avril 2020. Concrètement, nous avons demandé à la Cour des Comptes de préparer cet audit avec l'assistance technique du FMI. Nous réaffirmons également notre engagement à publier des rapports semestriels sur toute mesure de suivi prise sur la base des résultats de l'audit, tant que les mesures de suivi se poursuivront.
- **Lutte contre la corruption.** Nous restons déterminés à renforcer le cadre de la lutte contre la corruption. Nous adopterons la nouvelle loi anti-corruption, qui intègre la plupart des recommandations des services du FMI, et nous continuerons à travailler pour renforcer la transparence et l'efficacité du système de déclaration des avoirs des hauts fonctionnaires.
- **Gestion de la fonction publique.** Notre fonction publique est confrontée à des contraintes de capacité, et nous prenons des mesures pour la renforcer. Nous allons poursuivre nos efforts pour lutter contre l'absentéisme et récupérer les salaires versés aux "travailleurs fantômes". Nous étudions également la possibilité de renforcer le recrutement par le biais d'un concours/examen

d'entrée dans tous les secteurs de la fonction publique, comme c'est déjà le cas à la banque centrale ; de renforcer la formation des fonctionnaires en créant une école d'administration nationale ; et de mettre en place la gestion des performances. Nous éviterons les recrutements liés aux élections.

18. Le gouvernement renforcera l'efficacité du cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Les travaux sur l'évaluation mutuelle par les paires sont déjà engagés et l'évaluation sera réalisée par le GIABA au mois de juin 2023. La préparation et la publication de l'évaluation nationale des risques ont été reportées à 2023. Par la suite, nous préparerons une loi de LBC/FT conforme aux normes internationales fixées par le Groupe d'Action Financière et nous l'adopterons. En même temps, la BCC s'adressera aux banques commerciales afin de les sensibiliser aux exigences en matière de LBC/FT et de renforcer la surveillance fondée sur le risque, notamment en effectuant des inspections sur place pour évaluer le respect des réglementations existantes en matière de LBC/FT.

Autres questions

19. La banque centrale poursuivra ses efforts visant à mettre en œuvre les recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation des sauvegardes menée par le FMI en 2020. À cette fin, la BCC a adopté les normes internationales d'information financière (IFRS) comme cadre comptable à compter de décembre 2021, et nous continuerons à améliorer encore la transparence de nos rapports financiers. Nous reconnaissons que les travaux visant à modifier le cadre juridique de la BCC pour renforcer son autonomie ont été retardés, mais nous restons déterminés à faire avancer cette réforme en consultation avec le FMI.

20. Le gouvernement reconnaît que les données économiques des Comores présentent de sérieuses lacunes dans presque tous les secteurs qui entravent l'analyse économique ainsi que la formulation et la mise en œuvre des politiques. Le gouvernement s'engage à garantir que l'INSEED disposera de ressources humaines et financières suffisantes pour collecter des données sur les prix en temps voulu et mettre à jour les comptes nationaux.

Tableau 1 du texte. Union des Comores : Objectifs Quantitatifs à Fin-Septembre et à Fin-Décembre 2021
(en millions de francs comoriens, sauf indication contraire, et cumulatif de la fin de l'année précédente)

	2021							
	End-September				End-December			
	Target	Adjusted	Actual	Status	Target	Adjusted	Estimate	Status
1. Floor on tax revenues	27,251.7	27,251.7	34,823.9	Met	41,925.8	41,925.8	44,692.6	Met
2. Ceiling on the primary domestic fiscal deficit	-17,090.9	-5,299.9	-13,774.2	Not Met	-18,259.9	-19,490.7	-18,073.4	Met
3. Floor on net international reserves (million KMF).	85,900.8	85,900.8	131,400.0	Met	86,278.3	86,278.3	129,699.1	Met
4. Ceiling on the accumulation of new domestic payments arrears, net ²	0.0	0.0	-2,116.8	Met	0.0	0.0	0.0	Met
5. Floor on social cash transfers	3,000.0	3,000.0	4,900.0	Met	5,800.0	5,800.0	5,159.3	Not Met
6. Ceiling on new external arrears ²	0.0	0.0	0.0	Met	0.0	0.0	0.0	Met
7. Ceiling on new nonconcessional external debt contracted or guaranteed by the government ^{2,3}	0.0	0.0	0.0	Met	0.0	0.0	0.0	Met

¹Definitions of targets and adjustors are provided in the Technical Memorandum of Understanding (TMU).

²For 2021 targets, the ceiling applies cumulatively from July 2021

³On a contracting basis in accordance with the IMF's debt limit policy: <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/PP/2021/English/PPEA2021037.aspx>

Tableau 2 du texte. Union des Comores: Repères Structurels			
Mesure	Finalité	Date	État d'avancement
1. Augmenter de 5 % le nombre de contribuables actifs, tant au bureau des grands contribuables (258 en mai) qu'au bureau des petits et moyens contribuables (300 en mai), et envoyer à tous ces contribuables des demandes de déclaration d'impôts.	Augmenter les recettes fiscales pour pouvoir accroître les investissements dans le capital humain et physique et préserver la viabilité de la dette.	30 sept. 2021	Atteint
2. Préparer les termes de référence et lancer un appel à candidature pour un audit des arriérés intérieurs, y compris les arriérés croisés avec les entreprises publiques.	Améliorer la gestion des finances publiques en renforçant l'exécution et la transparence du budget ; améliorer le climat des affaires.	30 sept. 2021	Atteint
1. Augmenter de 10 % le nombre de contribuables actifs, tant au bureau des grands contribuables (258 en mai) qu'au bureau des moyens et petits contribuables (300 en mai), et envoyer à tous ces contribuables des demandes de déclaration d'impôts.	Augmenter les recettes fiscales pour pouvoir accroître les investissements dans le capital humain et physique et préserver la viabilité de la dette.	31 déc. 2021	Atteint
2. Adopter une feuille de route pour étendre le périmètre du compte unique du Trésor à toutes les transactions relatives aux unités budgétaires, extrabudgétaires et établissements publics à caractère administratif et aux projets financés sur ressources extérieures.	Améliorer la gestion des finances publiques en renforçant le contrôle des dépenses et la transparence.	31 déc. 2021	Atteint
3. Commander un audit des arriérés intérieurs, couvrant également les arriérés croisés avec les entreprises publiques, en vue de préparer une stratégie pour les apurer.	Améliorer la gestion des finances publiques en renforçant l'exécution et la transparence du budget ; améliorer le climat des affaires.	28 févr. 2022	Atteint
4. Adopter une loi/décret scindant la SNPSF en activités postales et bancaires ; et soumettre à la Banque centrale des Comores (BCC) une demande d'agrément de la nouvelle Banque postale qui consacre les éléments suivants : (i) une gouvernance solide conforme aux normes internationales applicables et aux exigences de la BCC en tant que régulateur et superviseur de la banque, (ii) un plan d'affaires viable adopté en consultation avec les services du FMI, et (iii) des profils de futurs dirigeants qui garantissent une expertise de gestion	Renforcer la gestion des entreprises publiques et réduire les ponctions budgétaires injustifiées.	28 févr. 2022	Non atteint

Tableau 2 du texte. Union des Comores: Repères Structurels (a conclu)			
Mesure	Finalité	Date	État d'avancement
adéquate et une expérience en matière de gestion bancaire et de gestion du risque de crédit.			
5. Émettre une circulaire/des directives concernant la transmission, à une agence de passation de marchés désignée, de la documentation relative à tous les grands contrats de marchés publics ainsi que les noms des sociétés adjudicatrices et le(s) nom(s) de leur(s) propriétaire(s) effectif(s). Préparer un plan définissant les étapes et le calendrier de la publication de cette documentation ainsi que les noms et les informations sur la propriété effective des sociétés adjudicatrices sur un site web facilement accessible.	Améliorer la bonne gouvernance et préserver les ressources publiques.	31 déc. 2021	Atteint
6. Adopter en Conseil des ministres des amendements à la loi de 2008 sur la lutte contre la corruption (n° 08-013/ AU) qui permettront de : i) renforcer les mesures préventives, y compris celles liées aux conflits d'intérêts et à la création d'un système efficace de déclaration de patrimoine pour les hauts fonctionnaires, conformément aux meilleures pratiques internationales visant à collecter/vérifier les déclarations de patrimoine, à imposer des sanctions en cas de manquement et de fausse déclaration, et à permettre l'accès aux déclarations ; ii) définir le cadre juridique de création d'une entité publique autonome et indépendante sur le plan opérationnel, habilitée à définir les priorités de la politique nationale de lutte contre la corruption, à gérer un système efficace de déclaration de patrimoine, à maintenir une plateforme publique de plaintes contre la corruption ; et dotée des capacités et des pouvoirs d'enquête .	Rendre opérationnel le régime de déclaration de patrimoine applicable aux hauts fonctionnaires afin de réduire les risques de corruption.	28 févr. 2022	Non atteint



UNION DES COMORES

DEUXIÈME REVUE DU PROGRAMME DE RÉFÉRENCE — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

3 Avril 2023

Approuvé par
**Costas Christou (FMI, département
Afrique) ; Andrea Schaechter (FMI,
département de la stratégie, des
politiques et de l'évaluation) ;
Manuela Francisco et Asad Alam
(IDA)**

Établi par les services du Fonds monétaire
international (FMI) et de l'Association
internationale de développement (IDA)

Analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par la Banque mondiale et le FMI	
Risque de surendettement extérieur	<i>Élevé</i>
Risque de surendettement global	<i>Élevé</i>
Décomposition de la notation du risque	<i>Viable</i>
Élément d'appréciation	<i>Non</i>

La dette extérieure et totale des Comores est viable mais le pays demeure en risque élevé de surendettement¹. Les dépassements des seuils de viabilité de la dette extérieure sont limités, tandis que les indicateurs du service de la dette devrait s'améliorer progressivement sur l'horizon des prévisions. Parmi les autres facteurs qui atténuent les signaux de risque mécaniques figurent le programme de réformes économiques des autorités, qui sera soutenu par un possible accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) du FMI, et les performances constamment solides des envois de fonds qui renforce la viabilité extérieure. Le scénario de référence dans la présente AVD tient compte de la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires, de l'appréciation du dollar et d'un scénario d'ajustement axé sur des politiques moins actives par rapport à la dernière AVD (pour refléter un scénario de référence antérieure à un accord au titre de la FEC). Trois des quatre indicateurs du poids de la dette extérieure dépassent leurs seuils

¹ La capacité d'endettement des Comores est jugée moyenne, avec un indicateur composite égal à 2,855 calculé à partir des projections de l'édition d'octobre 2022 des *Perspectives de l'économie mondiale* et de la note EPIN (évaluation de la politique et des institutions nationales) en 2021.

respectifs dans ce scénario de référence. L'intégration dans la dette intérieure des avances statutaires, de la rétrocession de DTS à l'État et d'une dette intérieure plus élevée des entreprises publiques garantie par l'État se solde par une dégradation de la dynamique de la dette intérieure dans le scénario de référence. Cette appréciation repose sur : i) un accroissement des ressources intérieures et un rééquilibrage budgétaire progressif mais durable à moyen terme, ii) l'absence de nouveaux prêts non concessionnels et iii) un renforcement de la surveillance financière des entreprises publiques. Il ressort de l'AVD que les Comores sont exposées à des chocs sur les exportations et à des chocs de dépréciation sur le taux de change. Les chocs provoqués par des catastrophes naturelles et les chocs sur les passifs conditionnels feraient aussi peser des risques de dégradation des perspectives d'endettement.

PERIMETRE DE LA DETTE PUBLIQUE

1. Le périmètre de la dette publique a été élargi pour inclure l'ensemble des financements accordés par la banque centrale au Trésor. Le périmètre de la dette extérieure englobe l'ensemble du secteur public, à savoir la dette extérieure de l'administration centrale, les emprunts contractés par la banque centrale au nom de l'État et la dette des entreprises publiques garantie par l'État. Les administrations infranationales ne peuvent pas souscrire d'emprunts extérieurs seules, et les entreprises publiques ne peuvent pas faire appel au marché de la dette extérieure sans garantie de l'État. La dette intérieure comprend la dette de l'administration centrale, la dette garantie des entreprises publiques contractée auprès des banques nationales, et les rétrocessions par la banque centrale, notamment l'allocation de DTS du FMI et les avances statutaires.

Tableau 1 du texte. Union des Comores : périmètre de la dette publique

Sous-secteurs du secteur public		Sous-secteurs couverts
1	Administration centrale	X
2	Administrations d'États fédérés et locales	
3	Autres éléments des administrations publiques	
4	dont : administrations de sécurité sociale	
5	Fonds extrabudgétaires (FEB)	
6	Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)	X
7	Banque centrale (emprunts effectués au nom de l'État)	X
8	Dettes non garanties des entreprises publiques	

Sources : autorités comoriennes et services du FMI.

2. Les passifs conditionnels se sont nettement accrus et la probabilité de leur concrétisation augmente. L'ampleur du choc sur les passifs conditionnels est revue à la hausse, de 8,8 % du PIB précédemment à 12,5 % du PIB, pour tenir compte i) des résultats préliminaires d'un audit en cours qui met en évidence un volume d'arriérés intérieurs plus élevé que prévu² et ii) des difficultés des entreprises

Tableau 2 du texte. Union des Comores : Périmètre du test de résistance appliqué aux passifs conditionnels

1 Couverture des données sur la dette publique du pays	Administration centrale, Banque Centrale, Dette garantie par l'État		
	Valeur par défaut	Valeur Utilisée	Raisons de s'écarter des paramètres retenus par défaut
2 Autres dettes des administrations publiques non prises en compte dans 1	0 pourcentage du PIB	4,5	Reflète des estimations non auditées des arriérés domestiques
3 Dette des entreprises publiques (garantie ou non par l'État) 1/	2 pourcentage du PIB	3,0	SOEs growing debt
4 PPP	35 pourcentage du stock en	0,0	
5 Marché financier (la valeur par défaut de 5 % du PIB est la valeur minimale)	5 pourcentage du PIB	5,0	
Totale (2+3+4+5) (en pourcentage du PIB)		12,5	

1/ Le choc de 2% du PIB retenu par défaut sera appliqué aux pays dont la dette garantie par l'État n'est pas pleinement prise en compte dans la définition de leur dette publique (1). Si elle est déjà incluse dans la dette publique (1) et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'État sont jugés négligeables, une équipe-pays peut réduire ce pourcentage à 0%.

Sources : autorités comoriennes et services du FMI.

² Ces arriérés intérieurs correspondent à des factures de biens et services impayées et sont considérés comme des passifs conditionnels car les montants sont encore préliminaires. Ils comprennent les arriérés du Trésor envers le système de retraite. Selon l'évaluation préliminaire de l'audit en cours, l'accumulation des arriérés nationaux comprend des dettes croisées entre l'État et les entreprises publiques ainsi qu'entre entreprises publiques, reflétant les faiblesses de la GFP plutôt que l'insolvabilité du gouvernement. Le gouvernement prévoit d'élaborer une stratégie nationale d'apurement des arriérés une fois l'exercice de vérification terminé.

publiques, qui importent des produits alimentaires et du pétrole, à renouveler leurs crédits commerciaux à la suite de la dégradation de leurs flux de trésorerie imputable à la hausse des cours des produits de base.

CONTEXTE

A. Évolution récente de la dette

3. La dette extérieure publique s'est accrue tandis que la dette intérieure publique a augmenté sensiblement mais en restant modeste. La dette extérieure publique a atteint 28 % du PIB en 2022 et devrait continuer à s'accroître, à 31,5 % du PIB d'ici à fin 2023, contre 20,3 % du PIB avant la pandémie. La dette intérieure publique s'est envolée, passant de 2,9 % du PIB en 2020 à 5,1 % du PIB en 2022, ce qui s'explique par la rétrocession de l'allocation de DTS par la BCC et par un recours accru à la dette auprès des banques commerciales par les entreprises publiques qui participent à l'approvisionnement alimentaire et énergétique.

4. Des négociations sont en cours pour boucler les prêts en vue de la construction de l'hôpital El-Maarouf. Les autorités sollicitent trois prêts concessionnels (d'un montant de 70 millions de dollars), qui sont pris en compte dans ce scénario de référence.

5. Structure de la dette. Fin 2021, les prêts décaissés par des créanciers officiels bilatéraux représentaient 63 % de la dette extérieure publique, les prêts consentis par des créanciers multilatéraux, 16 % et les prêts octroyés par des créanciers régionaux, 17 %. La part des prêts non concessionnels s'élevait à 14 % de la dette extérieure fin 2021. Elle devrait augmenter au cours des prochaines années, parallèlement au décaissement du prêt non concessionnel pour la construction de l'hôtel Galawa.

6. Comme l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) touche à sa fin et que les contraintes de liquidité se durcissent, les autorités ont accumulé de nouveaux arriérés extérieurs³. Entre fin décembre 2021 et fin décembre 2022, les arriérés extérieurs ont augmenté pour passer de 6 millions de dollars à 7,2 millions de dollars. Les autorités prévoient de rembourser prochainement les arriérés envers le Fonds koweïtien (0,12 million de dollars) et le Fonds de l'OPEP pour le développement international (0,35 million de dollars). Des discussions sont toujours en cours concernant le stock préexistant d'arriérés envers l'Exim Banque de l'Inde pour un prêt-projet controversé (1,17 million de dollars). Des arriérés extérieurs se sont aussi accumulés envers la société Bpifrance Assurance Export (0,56 million de dollars), les autorités ayant indiqué qu'elles attendaient une réponse à leur demande d'annulation de la dette de la part du Trésor français.

B. Prévisions macroéconomiques

7. Par rapport à la dernière AVD, les hypothèses macroéconomiques ont été ajustées pour tenir compte de l'impact des chocs récents et de l'incertitude accrue entourant les perspectives

³ Les projections de paiements au titre du service de la dette en vue d'apurer les arriérés sont prises en compte dans les hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent cette analyse. Ces arriérés représentent moins de 1 % du PIB et n'entraînent donc pas automatiquement un classement dans la catégorie « en situation de surendettement ».

mondiales (tableau 4 du texte). La précédente AVD, préparée dans le contexte de la demande d'un programme de référence, s'appuyait sur un scénario de politiques actives et sur des perspectives à long terme plus favorables. A contrario, la présente AVD repose sur un scénario de politiques moins actives pour refléter un scénario de référence antérieure à un accord au titre de la FEC. La croissance à long terme a aussi été revue à la baisse par rapport à la précédente AVD pour tenir compte des effets des chocs successifs de ces dernières années, du retard pris par les réformes alors que les politiques à court terme ont privilégié la riposte aux chocs, et de l'incertitude plus grande entourant les perspectives mondiales.

- La croissance du PIB réel pour 2022 a été revue à la baisse, de 3,8 % avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie à 2,4 %. Selon les projections, la croissance se hissera à 3,0 % en 2023 puis à 4,1 % en moyenne durant la période 2024–28, sous l'effet de vastes projets d'investissement, dont l'agrandissement d'un hôpital, la construction d'un complexe hôtelier et la remise en état des routes. Parallèlement, les envois de fonds devraient diminuer par rapport à leurs niveaux record antérieurs durant la pandémie de COVID-19, sur fond de ralentissement de la croissance dans la zone euro, mais en restant élevés. À long terme, l'effet stimulant de ces projets d'investissement se dissipera et la croissance reviendra vers un taux moyen de 3,8 %.

Tableau 3 du texte. Union des Comores : décomposition de la dette publique, 2019–21¹

	2019	2020	2021	2019	2020	2021
	Million USD			% PIB		
Total	280.7	322.7	388.1	22.9	26.1	29.8
Externe	241.3	282.6	316.9	20.3	23.2	24.7
Créanciers multilatéraux ²	87.9	104.0	116.5	7.4	8.5	9.1
FMI	19.0	28.7	27.6	1.6	2.4	2.1
Banque mondiale	12.3	17.6	22.0	1.0	1.4	1.7
ADB / AfDB / IADB	2.5	2.5	7.1	0.2	0.2	0.5
Autres institutions multilatérales	54.1	55.2	59.9	4.6	4.5	4.7
<i>dont : BADEA</i>	28.3	28.0	28.0	2.4	2.3	2.2
<i>dont : TDB</i>	12.0	13.2	18.3	1.0	1.1	1.4
<i>dont : IsDB</i>	7.6	7.5	7.5	0.6	0.6	0.6
Créanciers bilatéraux	153.4	178.6	200.3	12.9	14.7	15.6
Club de Paris	2.1	2.1	2.1	0.2	0.2	0.2
<i>dont : France</i>	2.1	2.1	2.1	0.2	0.2	0.2
Créanciers non-Paris Club	151.3	176.5	198.2	12.7	14.5	15.4
<i>dont : Chine</i>	66.2	91.7	113.2	5.6	7.5	8.8
<i>dont : Arabie Saoudite</i>	33.7	33.7	33.7	2.8	2.8	2.6
<i>dont : Inde</i>	26.4	26.4	26.4	2.2	2.2	2.1
<i>dont : Koweït</i>	25.0	24.8	25.0	2.1	2.0	1.9
Obligations	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Créanciers commerciaux	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieur	32.0	36.8	59.1	2.6	2.9	5.1
Détenu par les résidents, total ³	32.0	36.8	59.1	2.7	3.0	4.6
Prêts	32.0	36.8	59.1	2.7	3.0	4.6

Sources : autorités comoriennes et services du FMI.

1/ Tel que rapporté par les autorités du pays selon leur classification des créanciers, y compris les créanciers officiels et commerciaux.

2/ "Les créanciers multilatéraux" sont simplement des institutions ayant plus d'un actionnaire officiel et ne correspondent pas nécessairement à la classification des créanciers selon d'autres politiques du FMI (par exemple, Prêts dans les arriérés).

3/ Inclut la rétrocession de l'allocation des DTS.

- L'inflation moyenne est estimée à 12 % en 2022 à la suite de la hausse des prix mondiaux du pétrole et des denrées alimentaires, aggravée par les pénuries liées à des problèmes de livraison. Elle chutera à environ 8,2 % en 2023 en raison de l'effet de base, de la fin des problèmes de livraison et de l'incidence persistante du resserrement de la politique monétaire. Après 2023, l'inflation se stabilisera à environ 2-2½ % du fait de l'arrimage du taux de change à l'euro.
- Secteur budgétaire : Les pertes des entreprises publiques ont été à l'origine d'une diminution des recettes budgétaires en 2022. Toutefois, le recul des dépenses liées à la COVID-19 a permis de ramener le déficit primaire intérieur de 3,4 % du PIB en 2021 à 1,7 % du PIB en 2022. Ensuite, le déficit primaire se creusera, à 2,7 % du PIB, sous l'effet d'une hausse des dépenses d'investissement en 2023–24 puis s'établira en moyenne à 1,7 % du PIB par an. Les projections intègrent un gap de financement du budget à compter de 2023 qui s'explique principalement par un financement insuffisant pour la recapitalisation de la banque postale, par un alourdissement du service de la dette et par une baisse des recettes provenant d'entreprises publiques qui doivent compenser leurs pertes antérieures.
- Selon les estimations, le déficit courant extérieur s'est creusé, à 4,5 % du PIB en 2022, et devrait continuer à s'accroître en 2023, à 7,3 %, avant de diminuer peu à peu à 4,5 %. D'après les projections, les exportations de biens renoueront avec les niveaux antérieurs à la pandémie d'ici à 2026 et continueront à s'améliorer par la suite, tandis que le tourisme enregistre déjà de meilleurs résultats par rapport aux niveaux antérieurs à la COVID-19. Les importations ont atteint un niveau élevé dans le contexte de la guerre en Ukraine et seront stimulées par des investissements publics massifs en 2023–24. Les envois de fonds devraient rester élevés malgré la correction par rapport aux niveaux datant de la COVID-19 étant donné l'importance croissante de la diaspora comorienne⁴. Compte tenu de la croissance soutenue des importations et de la hausse des paiements d'intérêts sur les prêts non concessionnels contractés précédemment, le compte des transactions courantes devrait se détériorer progressivement au cours des prochaines années avant de s'établir à environ 4,5 % du PIB à long terme. Malgré une couverture des réserves de change confortable au départ, le déficit de financement du budget se traduit par un déficit de financement extérieur de même ampleur, dans la mesure où le pays est en proie à de grandes difficultés d'accès au crédit intérieur et extérieur.

8. La présente AVD suppose que les autorités adopteront une stratégie d'emprunt prudente.

Les services du FMI supposent que les décaissements au titre des prêts déjà contractés se poursuivront au cours des prochaines années conformément aux projets des autorités.

- **Financement intérieur** : Les retraits du dépôt du gouvernement à la banque centrale en 2022–23 devrait s'élever à 2,7 % du PIB. Les autres financements intérieurs dans la présente AVD reflètent la dette intérieure à court terme des entreprises publiques.
- **Financement extérieur** : Les services du FMI retiennent comme hypothèse que les parties des prêts déjà contractés qui n'ont pas encore été décaissés seront versées au cours des prochaines années

⁴ En 2017-2021, le taux de croissance annuel moyen des envois de fonds était de 15 %.

conformément aux projets des autorités. Selon les projections, les financements accordés par l'Association internationale de développement (IDA), notamment par le biais de projets d'investissement, s'établiront à 28,7 millions de dollars par an en moyenne sur les quatre prochaines années. Le scénario de référence comprend environ 50 millions de dollars octroyés par la Banque africaine de développement (BAfD) et 17 millions de dollars par l'Arabie saoudite sur les quatre prochains ans. Les services du FMI supposent par ailleurs que le gap budgétaire restant sera comblé par des prêts assortis de conditions concessionnelles. Cette hypothèse témoigne de l'engagement des Comores à ne plus contracter de prêts non concessionnels à l'avenir. Elle est aussi étayée par l'application de critères de performance et de politiques publiques (PPA) dans le cadre de la politique de financement durable du développement (SDFP) en 2022–23 dont l'objectif était d'améliorer la gestion de la dette grâce à une loi relative à la gestion de la dette qui a été promulguée (en 2023), en simplifiant le processus d'emprunt, en renforçant le rôle du ministère des Finances dans ce processus et en mettant sur pied un comité pour conseiller le ministre des Finances sur l'approbation des prêts et garanties (en 2022). Le montant moyen des financements extérieurs par l'emprunt entre 2022 et 2032 s'élève à 62 millions de dollars par an (ce qui comprend le déficit de financement du budget), contre 59 millions de dollars dans la précédente AVD. L'élément de libéralité moyen des nouveaux emprunts est égal à 54,5 %, soit un niveau plus élevé que dans la dernière AVD (43,4 %).

9. Les outils de réalisme ne font apparaître aucun problème (graphiques 3 et 4). Le rééquilibrage budgétaire sur trois ans est moindre que dans la plupart des programmes appuyés par le FMI jusqu'à présent. La projection de croissance du PIB en 2023 est compatible avec une série de multiplicateurs budgétaires plausibles. La contribution prévue de l'investissement public à moyen terme concorde avec les données passées. Les différences entre la somme des contributions à la dynamique de la dette en 2016-2021 par rapport à 2022-2026 reflètent l'impact d'une projection plus élevée de la croissance du PIB et la normalisation du compte courant alors que le pays rebondit de plusieurs chocs en 2019-21, l'appréciation des dollars au cours des cinq prochaines années, et un déficit primaire plus élevé en 2023-2024 en raison de la hausse des dépenses d'investissement.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Long Terme ¹
		Prel.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	
Taux de croissance du PIB (en pourcentage)										
AVD précédent	-0.5	1.6	3.8	3.7	3.9	4.3	4.4	4.2	4.2	4.2
AVD actuel	-0.2	2.1	2.4	3.0	3.6	4.1	4.3	4.3	4.2	3.8
Inflation, moyenne (en pourcentage)										
AVD précédent	0.8	-1.0	1.2	1.4	1.6	1.7	2.0	2.0	2.0	2.0
AVD actuel	0.8	0.0	12.0	8.2	1.6	2.3	2.1	2.0	2.0	2.0
Revenus du gouvernement (en pourcentage du PIB)										
AVD précédent	9.3	8.9	9.2	9.5	9.8	10.1	10.4	10.7	11.0	13.2
AVD actuel	9.2	10.3	9.6	9.5	9.7	10.0	10.2	10.4	10.6	12.1
Solde budgétaire global (en pourcentage du PIB)										
AVD précédent	-1.9	-3.5	-3.8	-2.1	-0.1	-0.1	-0.2	-0.4	-0.5	-1.1
AVD actuel	-1.4	-3.4	-1.7	-2.7	-2.7	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.8
IDE (en pourcentage du PIB)										
AVD précédent	0.0	0.3	0.3	0.4	0.6	0.7	0.9	1.0	1.1	1.4
AVD actuel	0.3	0.3	0.4	1.5	1.1	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Déficit du compte courant (en pourcentage du PIB)										
AVD précédent	-1.7	-4.1	-7.6	-8.6	-6.5	-6.8	-6.9	-7.2	-7.3	-7.5
AVD actuel	-1.9	0.3	-4.5	-7.3	-6.4	-6.1	-6.4	-5.4	-4.7	-4.6
Exportations de biens et services (taux de croissance annuel en pourcentage)										
AVD précédent	-38.6	22.8	30.3	5.1	6.4	7.1	7.8	7.1	7.3	7.6
AVD actuel	-48.3	62.4	19.8	9.2	7.2	8.8	9.0	9.3	9.8	6.8
Importations de biens et services (taux de croissance annuel en pourcentage)										
AVD précédent	-3.7	7.8	18.2	4.3	-2.1	7.2	7.3	7.3	6.9	6.6
AVD actuel	-2.5	4.6	17.3	18.5	3.7	1.7	6.3	4.7	6.9	6.7
Investissement (en pourcentage du PIB)										
AVD précédent	15.6	16.2	17.3	16.9	15.4	15.6	15.9	16.1	16.3	17.9
AVD actuel	15.6	15.7	16.7	16.9	17.2	17.3	17.5	17.6	17.7	18.3
Transferts courants nets (en pourcentage du PIB)										
AVD précédent	18.7	16.4	14.7	13.7	13.5	13.5	13.5	13.4	13.5	13.4
AVD actuel	20.2	20.8	18.1	17.7	17.1	15.5	14.7	14.7	14.8	15.0

1/ couvre la période 2029-24 pour l'AVD actuelle et 2019-41 pour le précédent AVD.

Sources : données des autorités ; estimations des services du FMI.

C. Classement du pays et élaboration des scénarios des tests de résistance

10. La capacité d'endettement des Comores est jugée moyenne, comme dans l'AVD de 2021 (tableau 5 du texte), avec un indicateur composite égal à 2,855 calculé à partir des projections de l'édition d'octobre 2021 des *Perspectives de l'économie mondiale* et de la note EPIN (évaluation de la politique et des institutions nationales) en 2022. Par conséquent, la présente AVD continue à utiliser les mêmes seuils du poids de la dette extérieure et les mêmes repères de la dette publique totale pour les pays ayant une capacité d'endettement moyenne (tableau 5 du texte). Les seuils correspondant à un risque élevé sont de 40 % pour le ratio valeur actuelle (VA) de la dette/PIB, de 180 % pour le ratio VA de la dette/exportations, de 15 % pour le ratio service de la dette/exportations et de 18 % pour le ratio service de la dette/recettes. Ces seuils sont applicables à la dette extérieure contractée ou garantie par l'État.

11. Les tests de résistance normalisés utilisent des paramètres définis par défaut. Par ailleurs, les Comores remplissent les conditions requises pour le scénario de catastrophe naturelle puisque le pays est exposé à des chocs provoqués par des catastrophes naturelles, par exemple des cyclones et des éruptions du volcan Karthala. Le test de résistance sur mesure suppose un choc exceptionnel provoqué par une catastrophe naturelle de 10 % du PIB pour le ratio dette extérieure contractée ou garantie par l'État/PIB au cours de la deuxième année de la période de projection.

Tableau 5 du texte. Union des Comores : calcul et contribution des composantes de l'indicateur composite			
Debt Carrying Capacity		Medium	
Classification finale	Classification basée sur le vintage actuel	Classification basée sur le vintage précédent	Classification basée sur les deux vintages précédents
Medium	Medium 2.85	Medium 2.89	Medium 2.89

Seuils applicables	
Seuils d'endettement EXTÉRIEUR	
VA de la dette en % de	
Exportations	180
PIB	40
Service de la dette en % de	
Exportations	15
Recettes	18

Seuils applicables	
Repère dette publique TOTALE	
VA du total de la dette publique en % du PIB	55

Source : Indicateur composite basée sur le cadre de soutenabilité de la dette des pays à faible revenu

VIABILITÉ DE LA DETTE

A. Viabilité de la dette extérieure

12. Trois des quatre indicateurs du poids de la dette extérieure dépassent leurs seuils respectifs dans les hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent cette analyse (graphique 1).

- Le ratio VA de la dette extérieure/PIB reste inférieur au seuil mais a augmenté par rapport à la précédente analyse.
- Le dépassement du ratio VA de la dette/exportations perdure en 2025–27 avant de revenir en dessous du seuil.
- Le ratio service de la dette/exportations dépasse ses seuils en 2025–27 et le ratio service de la dette/recettes en 2025–28. Par rapport à la précédente AVD, les dépassements sont moins marqués, sachant que le retard pris par l'exécution des projets en 2021–22 a lissé les décaissements de prêts et donc le service de la dette correspondant.

13. Il ressort des tests de résistance que le choc sur les exportations et le choc de dépréciation sur le taux de change ont l'impact le plus négatif sur la trajectoire de la dette. Le choc sur les exportations entraînerait des dépassements de seuils pour trois des quatre indicateurs, tandis que le choc de dépréciation serait à l'origine d'un dépassement pour le ratio service de la dette/recettes. Les résultats montrent qu'un choc provoqué par une catastrophe naturelle pourrait accroître le ratio VA de la dette extérieure/PIB, de 18 % à 31 % à moyen terme, et le ratio service de la dette/recettes, de 8 % à un pic de 21 % en 2025. Le choc sur les passifs conditionnels pourrait avoir une incidence comparable sur le ratio VA de la dette extérieure/PIB et sur le ratio service de la dette/recettes.

B. Viabilité de la dette publique totale

14. Selon les projections, la dette publique totale augmentera dans le scénario de politiques passives mais restera nettement inférieure à son repère indicatif dans les hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent cette analyse et dans les tests de résistance (graphique 2).

L'intégration dans la dette intérieure des avances statutaires, de la rétrocession de DTS à l'État et du montant plus élevé de la dette intérieure des entreprises publiques garantie par l'État se solde par une dégradation de la dynamique de la dette intérieure, par rapport à la dernière AVD, dans un scénario de politiques moins actives actuellement retenu dans la situation de référence. Les tests de résistance suggèrent que les chocs à l'exportation et à la croissance ont l'impact négatif le plus important sur la trajectoire de la dette. Le choc de la croissance pourrait faire passer le ratio du service de la dette par rapport aux revenus de 7 % à un sommet de 63 % en 2029. Le choc des exportations pourrait avoir des répercussions semblables sur le ratio de la dette au PIB et le ratio de la dette au revenu.

C. Évaluation des risques et vulnérabilité

15. La dette extérieure et totale des Comores est viable mais le pays conserve un risque élevé de surendettement extérieur et global. La dette extérieure et la dette totale continuent à être jugées viables, compte tenu de l'ampleur limitée des dépassements des seuils de viabilité de la dette extérieure et de l'amélioration prévue des indicateurs du service de la dette à l'horizon des prévisions. Parmi les autres facteurs qui atténuent les signaux de risque mécaniques à l'appui de

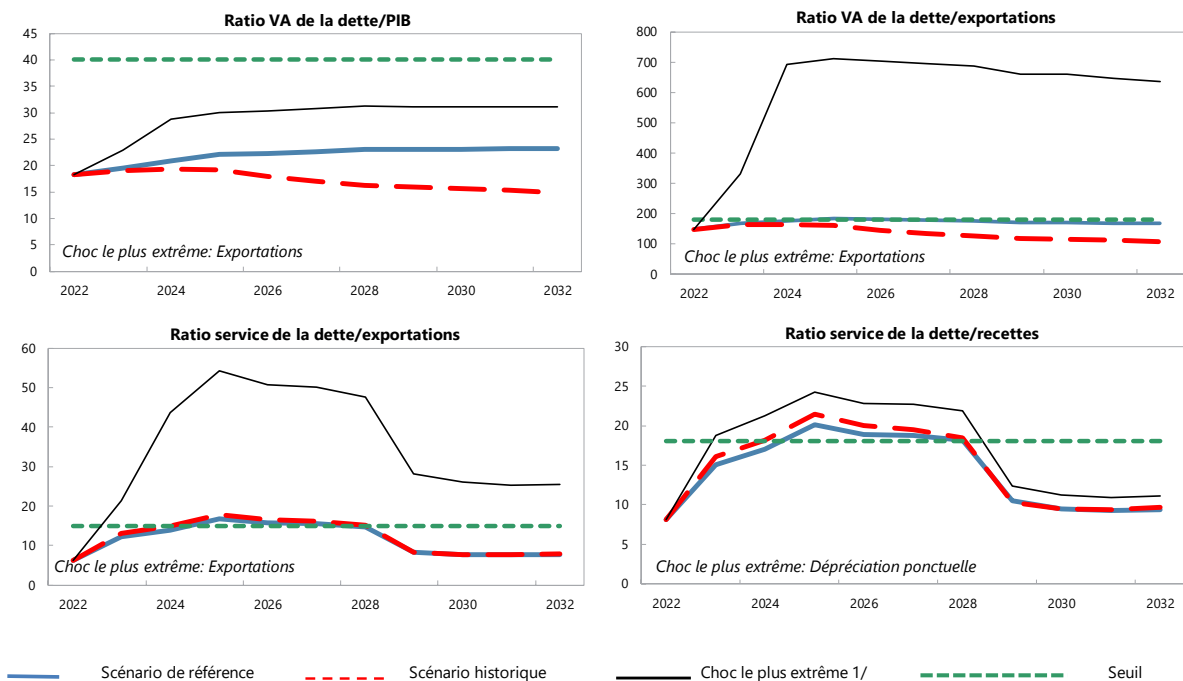
l'analyse figurent les projets des autorités de mettre en œuvre un programme de réformes économiques, soutenu par le possible accord au titre de la facilité élargie de crédit du FMI, et les performances durablement solides des envois de fonds, ce qui renforce la viabilité extérieure.

16. Pour réduire les risques qui pèsent sur la dette publique, les pouvoirs publics doivent prendre plusieurs mesures : Dans le prolongement de l'achèvement réussi du programme de référence, les autorités ont sollicité un programme appuyé par la FEC qui contribuera à atténuer les risques qui pèsent sur la dette publique i) en accroissant plus rapidement les ressources intérieures et en procédant à un rééquilibrage budgétaire progressif mais durable à moyen terme, ii) en évitant de contracter de nouveaux prêts non concessionnels, iii) en renforçant la surveillance financière des entreprises publiques et iv) en mettant en œuvre des réformes pour dynamiser la croissance.

VUES DES AUTORITES

17. Les autorités souscrivent globalement à l'évaluation par les services du FMI, en soulignant que réduire la vulnérabilité liée à la dette est une priorité majeure pour leur programme d'action en faveur du développement. Elles insistent sur l'impact considérable des récents chocs successifs sur la situation macroéconomique et conviennent que des réformes budgétaires seront nécessaires pour réduire progressivement les risques à moyen terme. Elles réaffirment leur détermination à coopérer avec les services du FMI dans le contexte d'un nouveau programme après le programme de référence pour faire avancer les projets de réformes budgétaires et autres réformes structurelles.

Graphique 1. Indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État dans différents scénarios, 2022–32



Personnalisation des paramètres par défaut		
	Ampleur	Interactions
Choc d'engagements		
Passifs éventuels combinés	Yes	
Catastrophes naturelles	No	No
Prix des produits de base 2/	n.a.	n.a.
Financement de marché	n.a.	n.a.

Note: "Yes" indique toute modification de la taille ou des interactions des paramètres par défaut pour les tests de résistance. "n.a." indique que le test de résistance ne s'applique pas.

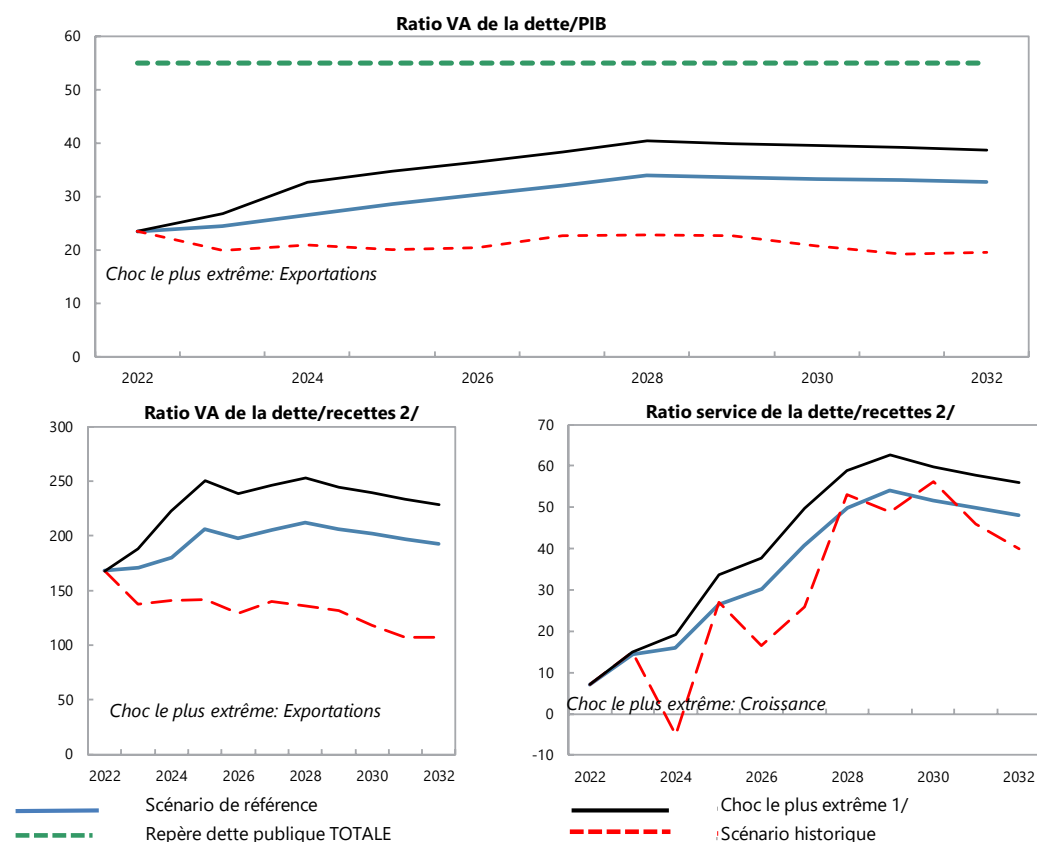
Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *		
	Défaut	Défini par l'utilisateur (Personnalisés)
Part de la dette marginale		
External PPG MLT debt	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	1.0%	1.0%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	37	37
Période de grâce moyenne (minimum 1)	9	9

* Note: Tous les besoins de financement supplémentaires générés par les chocs dans le cadre des tests de résistance sont supposés être couverts par la dette externe de MLT PPG dans l'AVD externe. Les termes par défaut de la dette marginale sont fondés sur des projections de référence sur 10 ans

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2032. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base est fondée sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département des études du FMI.

Graphique 2. Indicateurs de la dette publique dans différents scénarios, 2022–32

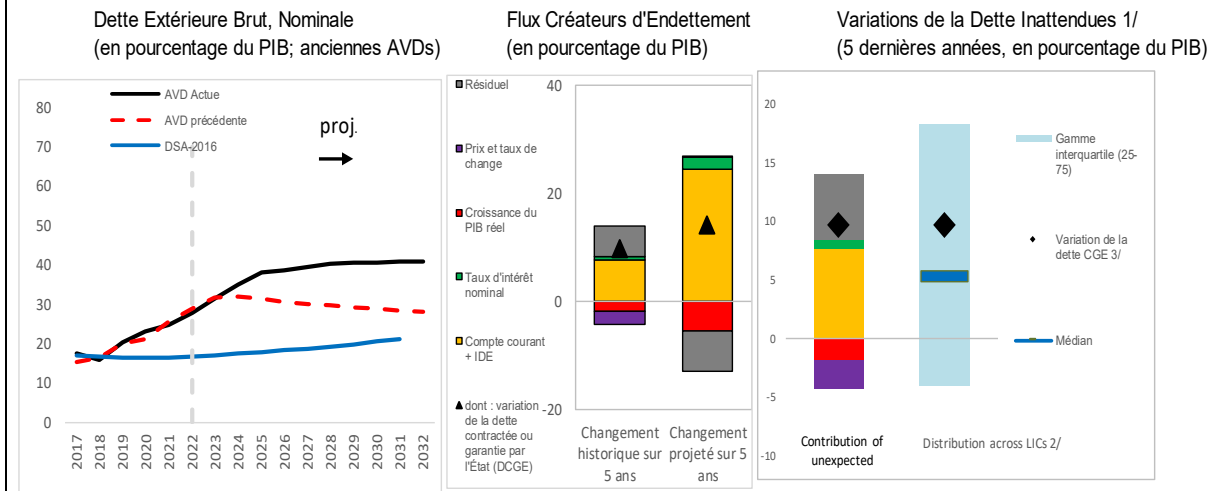
Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *	Défaut	Défini par l'utilisateur
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	49%	49%
Dette intérieure à moyen et long terme	0%	0%
Dette intérieure à court terme	51%	51%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	1.0%	1.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	37	37
Période de grâce moyenne (minimum 1)	9	9
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	0.0%	0.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	1	1
Période de grâce moyenne	0	0
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	0.5%	0.5%

* Note : dans le AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans le test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

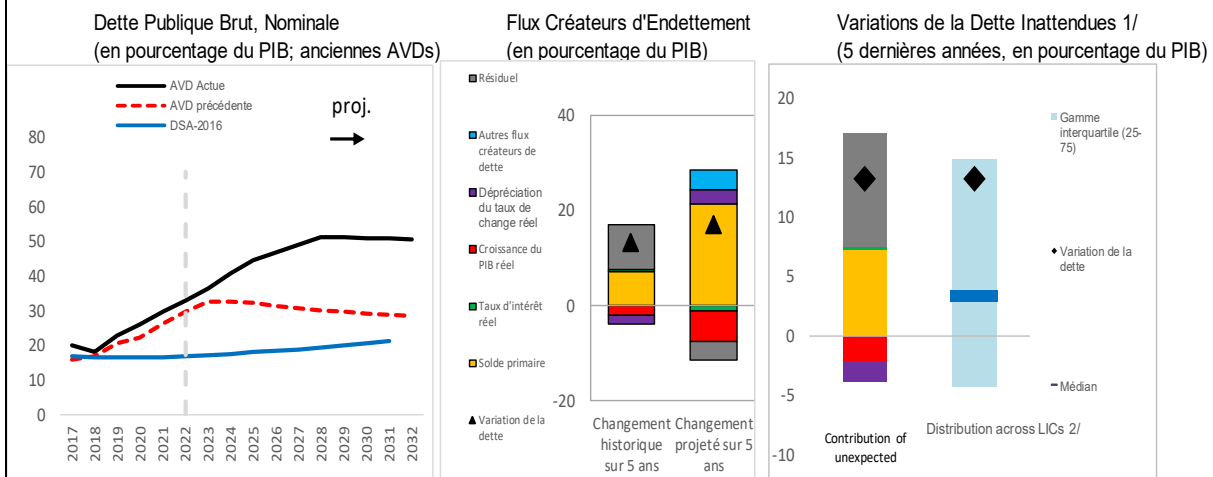
Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2032. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

Graphique 3. Facteurs de la dynamique de la dette, scénario de référence
Dettes extérieures



Dettes publiques



Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.

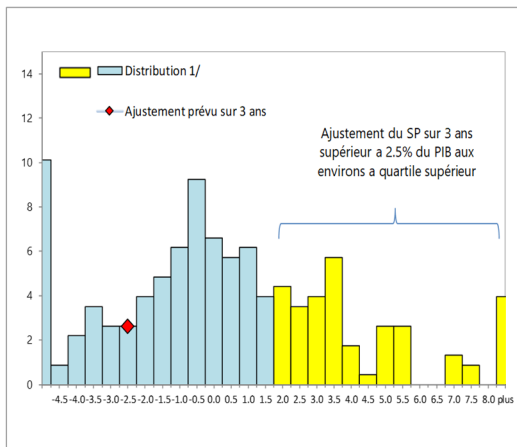
1/ Différence entre les contributions prévues et effectives aux ratios d'endettement.

2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.

3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

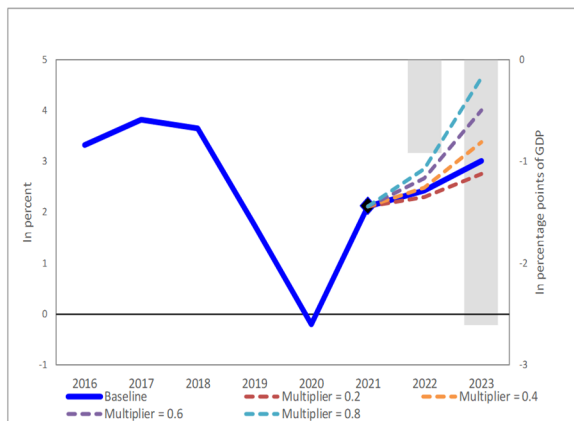
Graphique 4. Outils de réalisme

Ajustement sur 3 ans du solde primaire (points de pourcentage du PIB)



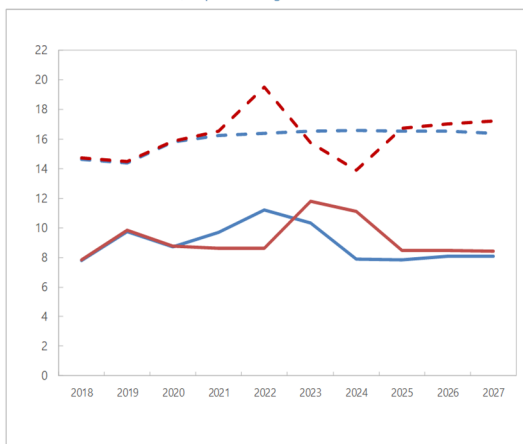
1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement triennal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/



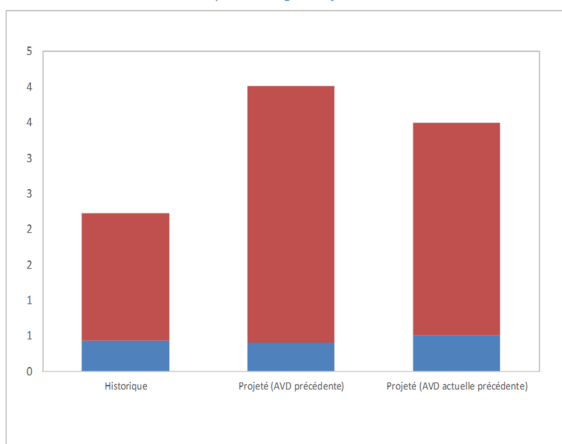
1/ Les barres renvoient à l'ajustement budgétaire annuel projeté et les lignes montrent les trajectoires possibles de croissance du PIB réel sous différents multiplicateurs budgétaires.

Taux de l'Investissement Public et Privé (en pourcentage du PIB)



— Investissement public - AVD précédente — Investissement public - AVD actuelle
 - - - Investissement privé - AVD précédente - - - Investissement privé - AVD actuelle

Contribution à la croissance du PIB réel (pourcentage, moyenne sur 5 ans)



■ Contribution d'autres facteurs
 ■ Contribution de l'investissement public

Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.

The significant difference between 'Prev. DSA' and 'Curr. DSA' lines in the 'Public and Private Investment Rates' chart is predominantly due to a calculation error in the previous DSA. Specifically, foreign financed public investment was erroneously included in private investment rather than public investment, hence artificially inflating the former and deflating the latter. The sum of private and public investment in the two DSA versions is broadly similar.

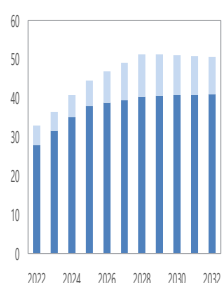
Tableau 2. Union des Comores : cadre de viabilité de la dette du secteur public
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 6/	
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2032	2042	Scénario	
												historique	Projections
Dettes du secteur public 1/	23.0	26.1	29.8	33.0	36.4	40.7	44.5	46.7	49.0	50.5	47.9	19.4	45.9
dont : libellée en devises	20.3	23.2	24.7	27.9	31.5	35.1	38.0	38.7	39.5	41.0	43.5	17.5	37.6
Variation de la dette du secteur public	4.8	3.2	3.7	3.2	3.4	4.3	3.8	2.3	2.3	-0.2	-0.4		
Flux générateurs d'endettement identifiés	3.6	-0.3	1.6	3.8	5.8	4.6	2.6	1.1	0.6	-0.2	0.4	-0.9	1.6
Déficit primaire	3.6	0.0	2.5	3.4	6.0	5.2	4.0	2.7	2.5	2.1	1.8	-0.5	3.1
Recettes et dons	15.8	18.3	17.0	13.9	14.3	14.7	13.8	15.3	15.6	16.9	19.1	17.9	15.5
dont : dons	6.2	6.2	6.8	4.3	4.8	5.0	3.8	5.1	5.2	5.6	5.6		
Dépenses primaires (hors intérêts)	19.5	18.2	19.5	17.3	20.3	19.9	17.9	18.0	18.1	19.0	20.9	17.4	18.6
Dynamique automatique de la dette	0.0	-0.2	-0.9	-1.0	-1.1	-1.4	-1.9	-2.1	-2.2	-2.2	-1.4		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-0.1	0.2	-0.7	-1.0	-1.1	-1.4	-1.9	-2.1	-2.2	-2.2	-1.4		
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	0.3	0.1	-0.2	-0.3	-0.1	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.4	0.4		
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-0.3	0.0	-0.5	-0.7	-1.0	-1.3	-1.6	-1.8	-1.9	-1.9	-1.8		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0.1	-0.4	-0.2	--	--	--	--	--	--	--	--		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0	1.4	0.9	0.8	0.5	0.5	0.2	0.0	0.0	0.0	0.4
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	-0.4	-0.6	-0.3	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex, recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	1.8	1.4	1.1	0.8	0.5	0.2	0.0	0.0		
Résiduel	1.2	3.4	2.1	-0.6	-2.4	-0.2	1.2	1.2	1.7	-0.1	-0.8	1.2	0.2
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette du secteur public 2/	--	--	21.4	23.4	24.4	26.5	28.5	30.3	32.1	32.7	27.9		
Ratio VA de la dette/public/recettes et dons (en %)	--	--	125.4	168.2	170.9	180.3	206.0	197.9	205.6	192.9	146.3		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	4.6	4.1	5.5	7.1	14.5	16.0	26.4	30.3	40.8	48.2	32.2		
Besoin de financement brut 4/	4.4	0.7	3.4	4.8	8.6	7.7	7.9	7.3	8.9	10.2	7.9		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	1.8	-0.2	2.1	2.4	3.0	3.6	4.1	4.3	4.3	3.8	3.8	2.5	3.7
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1.2	1.0	1.2	1.1	1.8	1.6	1.4	1.2	1.1	0.8	0.8	0.7	1.2
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-1.6	1.7	3.4	-3.5	-2.8	0.0	-0.6	-0.2	0.2	0.5	0.6	0.6	-0.4
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	0.3	-1.9	-0.9	--	--	--	--	--	--	--	--	1.5	--
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	4.5	0.8	-0.3	5.2	4.4	1.5	2.3	2.1	2.0	2.0	2.0	1.4	2.5
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	3.3	-6.6	9.4	-9.1	20.6	1.4	-6.3	5.3	5.0	4.6	4.4	7.2	3.7
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	-1.2	-3.2	-1.2	0.3	2.6	0.8	0.2	0.5	0.3	2.3	2.2	-1.9	1.3
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		

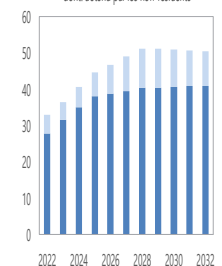
Definition de la dette extérieure/intérieure	Residency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	No

Dettes du secteur public 1/

■ dont : en monnaie nationale
■ dont : en monnaie étrangère



■ dont : détenu par les résidents
■ dont : détenu par les non-résidents



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Indiquer la couverture du secteur public. Administration centrale/Dette garantie par l'Etat. Définition de la dette extérieure/intérieure est Residency-based.

2/ Le ratio VA de la dette extérieure par rapport au PIB dans l'AVD publique diffère de l'AVD externe, l'ampleur des différences dépendant des projections de taux de change.

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente et autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement.

5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-) : excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Tableau 3. Union des Comores : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2022–32
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	18	20	21	22	22	23	23	23	23	23	23
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	18	19	19	19	18	17	16	16	16	15	15
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	18	20	22	24	24	24	25	25	25	25	25
B2. Solde primaire	18	21	24	26	27	27	28	28	28	28	28
B3. Exportations	18	23	29	30	30	31	31	31	31	31	31
B4. Autres flux 3/	18	22	26	27	28	28	29	28	28	28	28
B5. Dépréciation	18	24	22	23	24	24	24	25	25	25	25
B6. Combinaison de B1-B5	18	25	27	29	29	29	30	30	30	30	30
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	18	23	26	28	29	29	30	30	30	30	30
C2. Catastrophes naturelles	18	23	25	27	28	29	29	30	30	30	30
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	148	168	177	184	182	180	177	171	171	169	167
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	148	164	164	160	146	135	125	119	116	112	107
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	148	168	177	184	182	180	177	171	171	169	167
B2. Solde primaire	148	179	202	217	219	219	217	210	210	207	203
B3. Exportations	148	331	693	713	704	697	687	660	660	648	636
B4. Autres flux 3/	148	192	222	228	226	223	220	212	211	208	204
B5. Dépréciation	148	168	150	157	155	154	152	147	148	146	145
B6. Combinaison de B1-B5	148	254	214	357	352	349	344	331	331	325	320
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	148	195	217	231	232	233	231	222	223	219	215
C2. Catastrophes naturelles	148	197	218	231	233	233	232	224	225	222	218
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	6	12	14	17	16	16	15	8	8	8	8
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	6	13	15	18	17	16	15	8	8	8	8
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	6	12	14	17	16	16	15	8	8	8	8
B2. Solde primaire	6	12	14	17	16	16	16	9	8	8	8
B3. Exportations	6	21	44	54	51	50	48	28	26	25	25
B4. Autres flux 3/	6	12	15	18	17	16	16	9	8	8	8
B5. Dépréciation	6	12	14	16	15	15	14	8	7	7	7
B6. Combinaison de B1-B5	6	16	24	28	27	26	25	15	13	13	13
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	6	12	15	18	17	17	16	9	9	8	9
C2. Catastrophes naturelles	6	13	15	18	17	17	16	10	9	9	9
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	8	15	17	20	19	19	18	11	10	9	9
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	8	16	18	21	20	20	18	10	9	9	10
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	8	16	18	22	20	20	19	11	10	10	10
B2. Solde primaire	8	15	17	21	20	20	19	11	10	10	10
B3. Exportations	8	16	19	23	21	21	21	12	11	11	11
B4. Autres flux 3/	8	15	18	21	20	20	19	11	10	10	10
B5. Dépréciation	8	19	21	24	23	23	22	12	11	11	11
B6. Combinaison de B1-B5	8	16	19	23	21	21	21	12	11	11	11
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	8	15	18	21	20	20	19	12	11	10	10
C2. Catastrophes naturelles	8	15	18	21	20	20	19	12	11	10	10
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 4. Union des Comores : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2022–32

	Projections 1/										
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	23	24	27	29	30	32	34	34	33	33	33
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	23	20	21	20	20	23	23	23	21	19	20
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	23	25	29	31	33	35	38	38	38	38	38
B2. Solde primaire	23	27	32	33	34	36	38	37	37	36	36
B3. Exportations	23	27	33	35	36	38	40	40	39	39	39
B4. Autres flux 3/	23	27	32	34	36	38	39	39	39	38	38
B5. Dépréciation	23	27	27	28	28	29	30	29	28	27	26
B6. Combinaison de B1-B5	23	26	28	28	29	30	32	31	31	31	30
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	23	33	34	35	36	37	39	39	38	38	38
C2. Catastrophes naturelles	23	32	33	34	35	37	39	39	38	38	38
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Repère dette publique TOTALE	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Ratio VA de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	168	171	180	206	198	206	212	206	202	197	193
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	168	138	141	142	129	140	136	131	118	107	107
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	168	174	190	220	212	222	231	226	224	221	219
B2. Solde primaire	168	192	218	238	223	229	235	228	223	217	213
B3. Exportations	168	188	222	251	238	246	253	245	239	233	228
B4. Autres flux 3/	168	191	217	245	233	241	247	240	234	228	224
B5. Dépréciation	168	198	191	203	188	190	193	181	173	164	157
B6. Combinaison de B1-B5	168	181	189	202	190	194	199	192	187	183	180
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	168	234	229	250	234	240	246	238	233	227	223
C2. Catastrophes naturelles	168	223	221	244	230	237	243	236	232	227	223
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Ratio service de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	7	14	16	26	30	41	50	54	52	50	48
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	7	15	(5)	27	17	26	53	49	56	46	40
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	7	15	19	34	38	50	59	63	60	58	56
B2. Solde primaire	7	15	33	54	44	50	56	58	54	52	50
B3. Exportations	7	14	16	27	31	42	51	55	52	51	49
B4. Autres flux 3/	7	14	16	27	31	41	51	55	52	50	49
B5. Dépréciation	7	16	20	33	36	46	54	55	52	50	48
B6. Combinaison de B1-B5	7	14	16	35	34	44	51	54	51	49	48
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	7	15	60	52	44	50	56	58	55	52	50
C2. Catastrophes naturelles	7	15	52	49	43	50	57	59	56	53	51
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du repère.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.